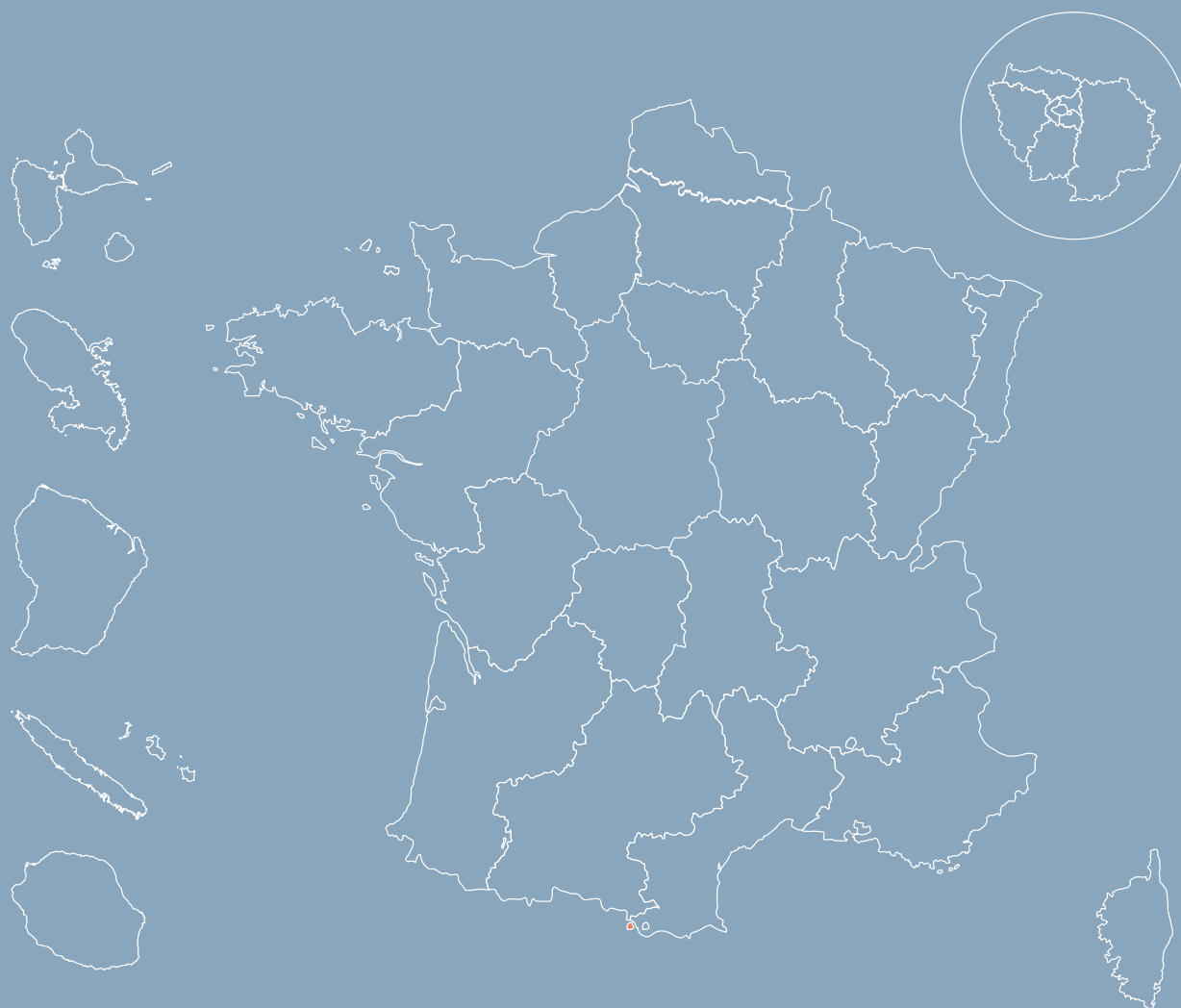


LES ACTIONS DE LA LDH EN RÉGION



La LDH intervient partout en France par le biais de ses sections, fédérations et comités régionaux. Retrouvez les actions phares de la LDH qui ont eu lieu près de chez vous en 2019 ainsi que les projets à venir.

Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1888



ÉDITO

Durant l'année 2019, la Ligue des droits de l'Homme (LDH) a été mobilisée pour la défense des droits et des libertés de toutes et tous, sur l'ensemble du territoire hexagonal et ultramarin, grâce à la détermination et à l'engagement de ses militantes et militants dans les sections, fédérations départementales et comités régionaux.

Des injustices, des inégalités sociales, des atteintes aux droits ont été cette année encore constatées. La LDH a donc réagi, interpellé les pouvoirs publics, sensibilisé les citoyennes et les citoyens en organisant des rencontres, des débats partout sur le territoire. Les thèmes et sujets abordés ont été multiples, montrant bien la vocation généraliste de notre association : violences faites aux femmes, racisme, antisémitisme, laïcité, démocratie, droit au logement, réfugiés, demandeurs d'asile, droit de manifester, libertés publiques, violences policières... Chaque fois la LDH suscite les prises de paroles, valorise les échanges d'expérience, avec toujours le souci de montrer que les atteintes aux droits fondamentaux, notamment des populations les plus fragiles, doivent être dénoncées avec force.

L'année 2019, année des 30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant (Cide), a été l'occasion pour la LDH de montrer qu'aujourd'hui, en France, les atteintes aux droits des enfants dans le cadre institutionnel et dans le cadre familial sont nombreuses et souvent ignorées.

L'année 2019 a vu se poursuivre les violences policières en réaction aux mouvements sociaux amenant de nombreuses sections à créer des observatoires des libertés et des pratiques policières.

La LDH agit pour une citoyenneté active pour faire vivre la démocratie. Ses interventions en direction de la jeunesse, au sein des établissements scolaires contribuent aussi à la formation des citoyens de demain.

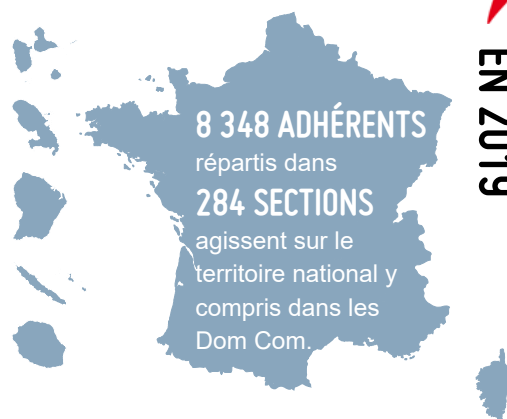
La LDH est présente sur votre territoire, n'hésitez pas à la rejoindre, nous avons besoin de vous !

Malik Salemour
Président de la LDH

LA LDH EN FRANCE

EN 2019

LA LDH EST UNE
ASSOCIATION OUVERTE
À TOUTES ET TOUS,
LIBRE ET INDÉPENDANTE
DE TOUT PARTI POLITIQUE,
LAÏQUE, ENGAGÉE POUR
LE RESPECT DES DROITS
ET DES LIBERTÉS.



Partout en France, la LDH organise plus de **1 000 événements par an**, conférences, ciné-débats et formations pour comprendre, débattre et mieux agir.

Elle intervient en **milieu scolaire** et dans **les quartiers** afin de sensibiliser les enfants et les jeunes à la question des droits et libertés.

Elle assure des **permanences d'accueil et d'orientation et porte plainte devant les tribunaux** aux côtés des victimes.

Elle **observe** les pratiques policières, judiciaires ou en lien avec les libertés afin de s'assurer du bon fonctionnement démocratique et **dénonce** les pratiques abusives et liberticides.

Elle porte également ses combats auprès du plus grand nombre, sur les réseaux sociaux notamment, afin d'**informer et de sensibiliser aux droits de l'Homme** face à la banalisation des discours de haine.

Elle **interpelle les pouvoirs publics**, pour garantir les droits fondamentaux lorsque des mesures vont à l'encontre des droits et des libertés.

Partagez nos combats, rejoignez-nous !

WWW.LDH-FRANCE.ORG/ADHERER/

AUVERGNE.....	3
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ.....	4
BRETAGNE.....	5
CENTRE-VAL DE LOIRE.....	7
CHAMPAGNE-ARDENNE.....	8
CORSE.....	10
HAUTS-DE-FRANCE.....	12
ILE-DE-FRANCE.....	13
LANGUEDOC-ROUSSILLON.....	14
LIMOUSIN.....	16
LORRAINE.....	18
MIDI-PYRÉNÉES.....	20
PACA.....	21
PAYS DE LA LOIRE.....	23
POITOU-CHARENTES.....	25
RHÔNE-ALPES.....	26

Auvergne

168 ADHÉRENTES
ET ADHÉRENTS



2 FÉDÉRATIONS :

- Allier
- Puy-de-Dôme

7 SECTIONS :

- Montluçon
- Moulins

- Le Puy
- Billom
- Clermont-Riom
- Issoire
- Saint-Eloy-les-Mines
Combrailles



3 lettres et communiqués
3 conférences-débats
5 appels à manifestation

Retrouvez les coordonnées des sections
et l'agenda de leurs actions à venir sur :
WWW.LDH-FRANCE.ORG/EN-REGION/

CLERMONT-RIOM

Mineurs isolés étrangers (MIE) ou mineurs non accompagnés (MNA)

Un groupe d'une douzaine d'adhérents de la LDH accompagne environ une centaine de mineurs qui, pour la plupart, ont été jugés majeurs par les services de l'aide sociale à l'enfance (Ase) après une « évaluation » totalement contestable, et se trouvent sans ressources ni hébergement. Certains sont en attente d'évaluation de leur minorité. D'autres n'ont pas encore été admis à déposer leur dossier de demande de prise en charge et se trouvent, eux aussi, sans aucune aide et sans hébergement.

Pour ceux qui sont pris en charge par l'Ase, les conditions d'accueil se dégradent nettement.

De nombreux MIE sont simplement hébergés (et nourris) en hôtel sans accompagnement.

Etrangers

Les permanences d'accueil et d'orientation juridiques sont tenues deux jeudis par mois, hors vacances scolaires.

Ecrits pour la fraternité

Sept classes ont participé au concours 2018-19 sur le thème de l'hospitalité. Cette année encore, l'un des textes produits a été primé au niveau national.

Observatoire des violences policières illégitimes 63 / Comité justice et vérité pour Wissam

Quelques appels ont été reçus à la LDH pour des cas de violences policières, mais hors région clermontoise. Ils nous ont seulement permis de donner des conseils et d'assurer un début d'accompagnement à distance de victimes.

Nous avons accompagné le CJVPW (Challenge Wissam de Football) avec une projection du film *Les coups de leurs privilèges*.

Gens du voyage

Localement, la LDH participe au conseil d'administration de l'Association de gestion du schéma départemental des Gens du voyage (AGSGV63).

Droits des femmes

La LDH est membre du collectif Osez le féminisme et participe à l'organisation de ses activités, notamment la Journée du 25 novembre de lutte contre les violences faites aux femmes et celle du 8 mars.

Lutte contre l'extrême droite

La LDH a participé à la création et l'organisation des activités du collectif de lutte contre l'extrême droite qui a été mis en place suite à l'installation d'un local du Bastion social à Clermont-Ferrand. La mobilisation des militants associatifs et politiques locaux a contribué à la fermeture de ce local.

ISSOIRE

Aire d'accueil des Gens du voyage

La section participe au comité de pilotage de l'action sur l'aire d'accueil des Gens du voyage d'Issoire.

Plus d'enfants continuent leur scolarité jusqu'au collège et il y a beaucoup plus de participations et d'adhésions aux différentes activités culturelles mises en place.

Festival des solidarités 2018

Organisation de la projection du documentaire *Libre* qui retrace l'expérience de Cédric Herrou, dans la vallée de la Roya, qui vient en aide aux migrants de passage. Débat intéressant organisé par la LDH avec une participation d'une centaine de personnes.

Aide aux migrants

Participation aux réunions des Etats généraux des migrations (EGM) à Clermont-Ferrand ; participation au collectif Solidarité Issoire pour l'aide aux migrants : l'initiative des associations de solidarité d'Issoire l'hiver dernier pour fournir des repas chauds en hiver avec l'aide de la municipalité a été un succès.

SAINT-ELOY-LES-MINES — COMBRAILLES

Droit à la santé

La section a œuvré pour la mise en place d'un centre de santé.

LE PUY-EN-VELAY

MNA et migrants

Une lettre au président du conseil général, cosignée par le Réseau éducation sans frontières (RESF), a été envoyée au sujet des MIE de Haute-Loire ; un concert de la chorale « Melting Potes » avec RESF a été organisé ; la LDH a participé à la Journée des migrants ; des rencontres RESF-Ase-LDH se sont déroulées au sujet du suivi des MNA ; une projection-débat autour du film *Libre* a été organisée.

Ecrits pour la fraternité

Une remise des prix a eu lieu à la mairie de Saint-Beauzire ; la LDH a également participé à la remise des prix du concours de la résistance.

Défense de la laïcité

Réunion avec la Libre pensée et la Fédération des œuvres laïques (Fol) au sujet de la loi de 1905, décision d'un communiqué commun porté en préfecture.

MONTLUÇON

Organisation d'une conférence-débat, avec Maître Henri Leclerc, à la ferme des Illets, le 23 novembre, sur le sujet « Que sont devenues nos libertés publiques ? ».

BOURGOGNE

Retrouvez les coordonnées des sections et l'agenda de leurs actions à venir sur : WWW.LDH-FRANCE.ORG/EN-REGION/

348 ADHÉRENTES ET ADHÉRENTS



1 FÉDÉRATION :

- Côte-d'Or

15 SECTIONS :

- Clamecy Haut Nivernais
- Cosne Val de Loire
- Nevers
- Auxerre
- Saint-Julien-du-Sault en Icaunais
- Châtillon-sur-Seine
- Dijon
- Montbard Auxois
- Autun
- Chalon-sur-Saône
- Le Creusot
- Mâcon



- 10 lettres et communiqués
- 20 conférences-débats
- 23 appels à manifestation
- 14 projections-débats

Les villes de Mâcon (Saône-et-Loire) et de Dijon (Côte-d'Or) totalisent plus du tiers des adhérents de la région. Les sections des départements de l'Yonne et de la Nièvre font l'objet de l'attention du comité régional. La participation des adhérents des sections d'Auxerre et Montbard Auxois à une première formation aux réseaux sociaux a permis les premières réflexions sur le redéploiement de la LDH. Le projet de création d'une section à Beaune avec l'appui de Michel Miné, membre du Comité central, fait partie de cet objectif. Des sections de Saône-et-Loire ont également organisé une session de formation aux réseaux sociaux.

LES ACTIVITÉS DES SECTIONS

Les interventions auprès des jeunes, les débats publics, ciné-débats expositions, etc. ont été nombreux. Les sections de Chalon-sur-Saône

et Montbard Auxois ont contribué à l'organisation du Festisol et intégré cette manifestation soutenue par la région Bourgogne Franche-Comté.

Les ligueurs ont aussi consacré beaucoup de temps et d'énergie dans les actions de soutien aux migrants en particulier en Côte-d'Or et Saône-et-Loire où les politiques préfectorales sont particulièrement brutales.

Un Observatoire des libertés publiques a été créé à Dijon avec le soutien du comité régional et de la fédération de Côte-d'Or. Un débat public, animé par Arié Alimi, sur le sujet des violences policières a eu lieu à Dijon.

LE COMITÉ RÉGIONAL

Suivi de l'affaire Jérôme Laronze

Trois membres du comité régional Bourgogne participent au comité

de soutien « Justice et vérité » pour Jérôme Laronze, agriculteur tué lors d'une intervention de la gendarmerie locale. Une commémoration de la mort de Jérôme a eu lieu à Cluny, le 23 mai, avec la participation de Patrick Canin du groupe de travail « Justice, police » de la LDH. Ce dossier est suivi par le service juridique et le groupe de travail.

Les comités régionaux de Bourgogne et de Franche-Comté ont élaboré un projet de formation pour les ligueurs impliqués dans les interventions pour l'éducation à la citoyenneté auprès des jeunes, projet subventionné par le Fonds régional de développement de la vie associative (FRDVA) de la région Bourgogne Franche-Comté. La première session aura lieu fin novembre 2020 à Dijon avec la contribution de Fabienne Messica, membre du Bureau national de la LDH.

FRANCHE-COMTÉ

116 ADHÉRENTES ET ADHÉRENTS



4 SECTIONS :

- Besançon
- Dole
- Vesoul
- Belfort



- 4 lettres et communiqués
- 3 conférences-débats
- 7 appels à manifestation

LES FAITS MARQUANTS

Des rencontres militantes entre la Bourgogne et la Franche-Comté

Ces réunions organisées en mars et octobre ont permis :

- un tour de table de nos principales activités dans nos deux ex-entités administratives ;
- la rédaction de deux textes en vue du

congrès national de juin 2019, à Saint-Denis ;

- une initiative pour envisager une subvention de la région à notre structure régionale sur la base d'actions à mener dans le cadre des compétences de cette collectivité publique.

A propos de ce dernier élément, le principe d'une demande de subvention en vue d'un projet de formation des

adhérents de Bourgogne et de Franche-Comté en matière d'éducation et de citoyenneté pour des interventions en milieu scolaire a été entériné.

L'AFFAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL RÉGIONAL DU 11 OCTOBRE 2019

Lors de cette séance, un élu Rassemblement national (RN) a déclenché une forte polémique en demandant à ce qu'une accompagnatrice d'une sortie scolaire retire son voile dans l'hémicycle.

Les comités LDH de Bourgogne et de Franche-Comté ont réagi à cette attaque stigmatisante et contraire au droit dans un communiqué de presse en date du 13 octobre. Ce communiqué rappelait les fondements de la loi sur la laïcité de 1905, fustigeait les attaques haineuses et discriminatoires de l'extrême droite et assurait cette mère accompagnatrice d'enfants du soutien de notre association.

BRETAGNE

Retrouvez les coordonnées des sections
et l'agenda de leurs actions à venir sur :
WWW.LDH-FRANCE.ORG/EN-REGION/

423 ADHÉRENTES
ET ADHÉRENTS



3 FÉDÉRATIONS :

- Côtes d'Armor
- Finistère
- Morbihan

16 SECTIONS :

- Redon
- Rennes
- Saint-Malo
- Dinan - Pays dinannais
- Loudéac centre Bretagne

- Saint-Brieuc
- Trégor Goëlo
- Brest
- Châteaulin - Centre Finistère
- Morlaix
- Presqu'île de Crozon
- Quimper
- Quimperlé Concarneau
- Lorient - Pays de l'Orient
- Ploërmel
- Vannes



3 lettres et communiqués
14 conférences-débats
8 appels à manifestation
11 projections-débats

Sections participant aux

« **Ecrits de la fraternité** » : Crozon, Quimperlé-Concarneau

Permanences juridiques en droits

des étrangers : Quimper, Dinan-Pays-dinannais, Saint-Malo

Permanence sur le droit des

personnes en fin de vie : Saint-Malo

Prises de position du comité

régional : soutien aux assistants sociaux du 115, conférence de presse lors de l'Assemblée générale (AG) du 18 janvier 2020 en présence de Malik Salemkour et Daniel Véron

Actions particulières de sections

- Vannes : réaction contre la vente d'objets nazis banalisés en simples souvenirs de guerre (demande du strict respect de la loi formulée par la LDH nationale en direction du préfet).
- Morlaix : action contre Amazon sur le même thème (également en lien avec le siège national de la LDH).

L'année 2019 a vu la réanimation de notre comité régional en sommeil depuis deux ans. Nous nous sommes donc attachés à définir des modalités de fonctionnement utiles et conviviales qui permettent un véritable rapprochement de toutes les sections, à renouer les liens avec les instances administratives régionales (Conseil régional, notamment) et les autres associations, ainsi qu'à assurer une présence active sur le plan national (participation régulière du délégué régional aux réunions du Comité

central, participation au congrès et au groupe de travail sur l'avenir de la LDH). Sur les dix-huit axes de travail adoptés lors de l'AG visant à la coconstruction d'une stratégie régionale, douze ont été réalisés et trois sont en cours de réalisation :

- la création d'une plateforme juridique ;
- la constitution d'une « université » des sections (à partir d'un thème, d'un sujet ou d'une action, partager une réflexion collective, développer l'échange de savoirs) ;
- développer une stratégie commune pour faire de nouvelles adhésions et développer le mécénat.

Fidèles à la mission d'éducation populaire de la LDH

• Nous avons inscrit un thème de réflexion à l'ordre du jour de chaque réunion. Nous avons ainsi réfléchi sur la loi de bioéthique avec Isabeau Le Bourhis, co-animatrice du groupe de travail national « Santé bioéthique », sur le plan de lutte contre la grande pauvreté et les quatorze propositions élaborées par la section de Quimper, la place de la LDH dans les enjeux environnementaux (présentation par Jacques Normand de la section de Morlaix). A la suite de cette réflexion, a été proposée la mise en place d'un groupe de travail régional « Ecologie-environnement-biodiversité-climat ». Les sections ont été invitées à s'engager autour du Pacte pour la transition (« Construire ensemble les communes de demain ») et à le proposer aux candidats aux élections

municipales.

- Nous avons élaboré un plan de formation autour de quatre thèmes (une ou deux réunions par thème, sur six sites) :

- réseaux sociaux : Facebook et Twitter (délocalisation de la formation nationale) ;
- migrants (dispositifs, lois, accompagnement...), formation sur deux niveaux : débutant et perfectionnement ;
- lutte contre la pauvreté.

A chaque réunion, les sections étaient invitées à présenter et annoncer leurs actions. Ont ainsi été présentés, entre autres :

- l'expérience des « cliniques juridiques » menée par la section de Quimper avec la faculté de droit de Brest ;
- celle du projet « LDH en résidence » également menée par la section de Quimper sur le modèle de ce que fait la section de Toulouse ;
- les cafés citoyens de Vannes, Trégor Goëlo et de nombreuses sections ;
- le festival de conférences gesticulées « T'es toi, j'te cause », organisé par la section de Quimperlé Concarneau, la MJC de Trégunc, Attac et plusieurs autres associations ;
- le concours de plaidoiries pour les lycéens, expérimenté à Loudéac et destiné à se développer en Bretagne ;

- le festival cinématographique des libertés et des droits humains, maintenant bien ancré dans la vie de la Presqu'île de Crozon ;

- les actions de lutte contre les discriminations à l'égard des personnes en situation de handicap et de soutien à leurs initiatives (notamment la création d'un café solidaire), qui ont jalonné la vie de la section de Dinan toute cette année. Concernant l'accès de ces personnes au vote, la section est intervenue auprès du Conseil de développement en partenariat avec d'autres structures et associations ;

- le projet de résolution présenté par la section de Quimperlé Concarneau « Femmes-hommes : vers une égalité réelle ? », ainsi que le théâtre-forum ex æquo organisé par cette section en partenariat avec de nombreuses associations et Concarneau-Cornouaille-agglomération dans le cadre de la politique de la ville, avec la troupe Monaluna de Brest dirigée par Monica Campo ;

- les actions menées pour le 120^e anniversaire du second procès Dreyfus à Rennes et de la naissance de la section LDH rennais.

Une liste qui n'est aucunement exhaustive...

Pour conclure, notre comité régional planifie ses axes de travail, son plan de formation et ses « auberges espagnoles » pour 2020. Gageons qu'il saura entretenir la fraternité à laquelle chacun et chacune aspire pour mener au mieux ses combats au service des droits et des libertés, non seulement dans notre pays qui doit absolument rester la patrie des droits de l'Homme, mais aussi en Europe et dans le monde.

En 2019, la section du Crozon a participé au concours des « Ecrits pour la fraternité », le poème *La route de l'ambassade* a été primé au niveau national (deuxième prix de la catégorie 4 – 4^e, 3^e / travaux individuels).

La route de l'ambassade

Dans mon monde, il y a deux grandes nations, l'Humanité et l'Egalité.

Les deux ne s'entendent pas enfin, plutôt, certaines personnes de l'Humanité ne veulent pas de l'Egalité.

J'étais sur la route de l'ambassade de l'Humanité quand j'ai vu l'ambassadeur de l'Egalité se faire terrasser par le gang nommé Raciste.

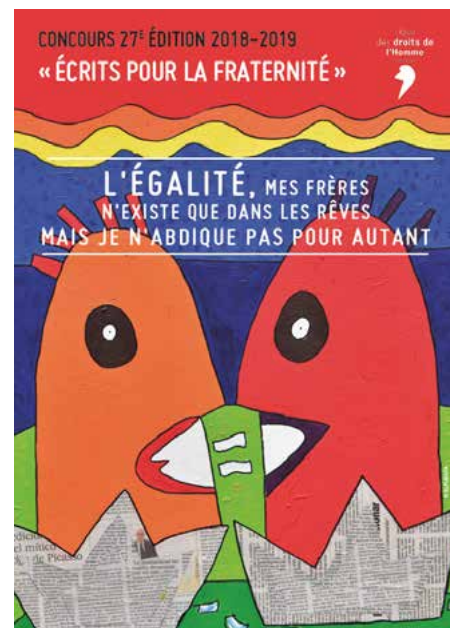
Je l'ai pris avec moi et on a fait la route vers l'ambassade. Sur le chemin il y avait des bouchons. Ça a mis du temps et quand nous sommes enfin arrivés, J'ai compris une chose : l'Humanité va mettre du temps à accepter l'Egalité.

Il y avait des personnes qui la défendaient et d'autres, bien connues, qui lui crachaient dessus: comme Injustice ou encore Xénophobie, et bien d'autres.

Donc voilà, cela va mettre du temps mais je suis sûr que nous pouvons le faire :

L'Humanité s'accordera avec l'Egalité.

Maël Babert, collègue Jeanne d'Arc
Professeure : Catherine Coppi
LDH Crozon



236 ADHÉRENTES
ET ADHÉRENTS



5 SECTIONS :

- Bourges
- Châteauroux et Indre
- Tours Indre-et-Loire
- Blois - Loir-et-Cher
- Orléans - Loiret



- 5 conférences-débats
- 7 appels à manifestation
- 5 projections-débats

Toutes les sections organisent régulièrement (souvent une fois par mois) une réunion avec leurs adhérents.

Contrairement à 2018, aucune action phare n'a été organisée au niveau régional. Toutefois un courrier régional a été adressé au préfet de la région concernant la réforme de la justice et les 30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant (Cide), qui ont aussi fait l'objet de conférences de presse dans les différents départements.

Les sections ont organisé ou participé au grand débat, avec interpellation des élus, et à la Journée contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre. Les manifestations sur le climat ont vu de nombreux ligueurs y participer.

IMMIGRATION

Les sections LDH de Châteauroux et de Tours ont participé à l'action du 18 décembre, Journée internationale des migrants.

Des permanences existent sur rendez-vous à Tours une fois par mois et, un lundi tous les quinze jours, à Châteauroux (affluence nombreuse, avec plus de huit cent visites sur l'année). A Châteauroux, un repas multiculturel a réuni cent quarante personnes (adhérents et étrangers).

INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

Le concours de la LDH, les « Ecrits pour la fraternité », a été organisé, comme les autres années, à Châteauroux. Malheureusement Tours n'a pas eu les forces vives pour s'en occuper.

Des interventions dans les établissements scolaires, en lien avec le Comité opérationnel de lutte contre le racisme et l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (Corah), sur les thèmes des discriminations, du racisme, du droit des étrangers, ont pris place à Châteauroux et à Bourges.

CONFÉRENCES ET DIVERSES ACTIONS

De nombreuses conférences se sont tenues dans tous les départements : sur la justice à Bourges et Châteauroux, sur le climat, la paix et la solidarité en Algérie à Bourges, sur le transhumanisme à Orléans, sur « l'Europe des droits humains contre l'argent et la haine » à Tours, débat autour du film *Femmes Kurdes* à Tours et du film *Alma* à Châteauroux.

De nombreuses actions sur le thème « Femmes, genre, égalité » ont également été organisées : grenelle contre les violences familiales, phénomène prostitutionnel, marche contre les violences sexistes et sexuelles à Châteauroux.

Des actions se sont tenues sur les marchés, notamment la diffusion d'un texte sur les principes constitutionnels (avec explications et échanges) à Bourges.

Les sections de la région ont participé à diverses actions :

- forum des droits humains, stand au salon du livre, comité action laïque et exposition LGBT à Orléans ;
- formation des policiers et intervention au café philo sur le thème « Introduction à la philosophie de la nourriture » à Bourges ;
- travail sur les personnes âgées dans les Epadh : un groupe de travail

a été créé et des rencontres avec des directeurs ont été organisées à Châteauroux, envoi de nombreux courriers en Epadh à Tours ;

- soutien aux victimes de violences policières lors des manifestations des « gilets jaunes » et à une personne poursuivie pour avoir retardé le départ d'un avion à Tours ;
- défense et promotion de la laïcité : des sessions de formation aux valeurs de la République et sur la laïcité ont été organisées à Châteauroux ;
- débat sur l'avenir de la LDH dans les différents départements.

PRÉVISIONS D'ACTIVITÉS RÉGIONALES 2020

Est prévu le principe d'un colloque régional sur une journée à Orléans, sinon à Châteauroux, sur les services publics avec des tables rondes le matin autour, par exemple, de la santé, de l'éducation, des transports... et la restitution en plénière l'après-midi a été retenue.

CHAMPAGNE-ARDENNE

Retrouvez les coordonnées des sections
et l'agenda de leurs actions à venir sur :
WWW.LDH-FRANCE.ORG/EN-REGION/

103 ADHÉRENTES
ET ADHÉRENTS



6 SECTIONS :

- Troyes et Aube
- Charleville
- Vouziers
- Châlons-en-Champagne
- Reims
- Chaumont

L'année 2019 marque les 30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant (Cide)

Or, bien que la France ait ratifié la Cide, les sections champardennaises constatent que ces droits sont constamment bafoués : Charleville a rencontré le responsable départemental de la protection de l'enfance, qui accueille trois mille enfants et adolescents, Français et étrangers.

Les jeunes Français étaient jusqu'alors accueillis dans des locaux exigus et malgré le déménagement dans une structure neuve, les moyens restant nettement insuffisants (notamment en nombre et qualification de l'encadrement), ils ne permettent pas un accompagnement satisfaisant.

Un appel d'offre a minima du département a confié la gestion des jeunes étrangers à l'Armée du salut et au Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) l'Espérance de Sedan : deux-cents jeunes (cent-cinquante mineurs isolés étrangers (MIE) et cinquante jeunes majeurs majoritairement issus du Mali, de Guinée Conakry et du Cameroun) ont été accueillis sur le premier semestre 2019, soit 0,39 % du nombre total orienté par la cellule nationale. Là également, à la pauvreté de l'accompagnement s'ajoute un évident manque de volonté et les militants se heurtent à des arguments plus que contestables :

- le département ardennais met en cause la minorité des jeunes : entre 30% et 50 % des MIE déclarés seraient majeurs selon les

autorités et le responsable déplore l'impossibilité de réaliser des tests osseux ! Celui-ci précise en outre que la plupart des jeunes sont des migrants économiques et non des demandeurs d'asile ;

- à la proposition de mise en place d'une année blanche dans le cursus de formation qui permettrait au jeune de s'intégrer et de choisir sa formation en connaissance de cause, le responsable de l'aide sociale à l'enfance (Ase) répond que c'est impossible pour une question de temps.

Même constat de la section de Châlons qui a interrogé le directeur de la sauvegarde sur les conditions d'accompagnement des MIE : comme partout sur le territoire national, l'Etat n'assume que les premiers jours de présence et l'encadrement insuffisant dispose de très peu de moyens. Les jeunes arrivants, n'ayant souvent pas de papiers, sont soumis à des tests marqués par la présomption de fraude afin de prouver leur minorité, condition sine qua none de leur prise en charge. De ce fait, les délais de scolarisation sont loin d'être respectés et les jeunes, contraints à un long désœuvrement, perdent des droits à la formation, voire à l'obtention d'un titre de séjour.

Un autre volet de la politique de la jeunesse suscite de graves inquiétudes : la justice des mineurs, articulée autour de deux axes, la protection des mineurs en danger et la prise en charge éducative et pénale des mineurs délinquants

En 2019, Nicole Belloubet, ministre

de la Justice, veut réformer la justice des mineurs qui repose actuellement sur l'ordonnance de 1945, modifiée à de multiples reprises depuis l'origine et toujours dans le sens d'un durcissement. Si le but affiché est l'allègement du « mille-feuille » ainsi créé, de très nombreux professionnels du secteur s'opposent à ce projet, tant sur le fond que sur la forme. En effet, le texte présenté par le gouvernement rompt avec le principe originel de l'ordonnance de 1945, à savoir donner la priorité à l'éducatif sur le répressif ; d'autre part, il est proposé dans l'urgence (sans débat au Parlement, sans réelle concertation avec les parties concernées).



Hélène Leclerc expose le projet de réforme de la justice des mineurs aux Vouzinois.

Le 29 novembre 2019, à l'invitation de la section de Vouziers, Hélène Leclerc, membre du Comité central et coresponsable du groupe de travail « Jeunesse et droits de l'enfant » de la LDH, est venue présenter aux Ardennais l'évolution inquiétante voulue par le projet : logique d'accélération de la réponse pénale, sévérité des sanctions, remise en cause du temps et des moyens de l'éducatif.

Elle a pu conclure son exposé ainsi : pour sortir de la logique de l'enfermement, il faut reconsidérer tout mineur comme un enfant, remettre radicalement en cause les politiques répressives et privilégier le côté protecteur, ne penser cette réforme que de manière globale et transversale afin qu'elle reste adaptée aux enfants à qui elle s'applique.

A l'opposé d'une politique répressive, les sections développent auprès des jeunes des valeurs bienveillantes

La section de Châlons a travaillé avec deux classes de maternelle de Compertrix pour le concours des « Ecrits pour la fraternité », dont le sujet de l'année était : « L'égalité, mes frères n'existe que dans les rêves mais je n'abdique pas pour autant ».

Puis, avec la bibliothèque municipale Georges-Pompidou, la même section a invité les lecteurs à partir de 6 ans à produire des textes sur le thème de la fraternité et la solidarité. A l'issue de l'écriture, les participants ont pu les lire lors du « poémathon ». Toujours à la bibliothèque, avec un jeu de l'oie comme support, les militants châlonnais ont présenté la LDH et les droits des enfants dans le cadre des activités périscolaires de l'école Ferdinand-Buisson.

La section a également répondu à une sollicitation de la communauté musulmane pour travailler avec les jeunes suite à la fusillade devant une mosquée de Nouvelle-Zélande.

A Troyes, les « Ecrits pour la fraternité » ont été présentés à trois écoles et un collège. Deux ligueurs sont par ailleurs intervenus à la demande des travailleurs sociaux auprès de jeunes suivis par la Protection judiciaire de la jeunesse, dans le cadre d'un stage civique et citoyen sur le thème des droits de l'Homme. Prison, laïcité, droits des femmes, discriminations ont été débattus et un quizz a clôturé les échanges.

Par ailleurs, la section a mobilisé le collectif de veille dont elle fait partie pour soutenir le président du Conseil départemental contre le maire d'une commune de l'agglomération troyenne opposé à l'ouverture d'un centre d'accueil de douze adolescents sur son territoire. C'est finalement une autre commune qui a accepté ce centre.

Quatre militantes de Vouziers sont intervenues à la demande de l'équipe pédagogique du lycée Verlaine de Rethel, le 7 novembre, dans le cadre de la Journée contre le harcèlement, sur le thème des discriminations. Bien outillées par les services de la LDH, elles ont rencontré environ deux-cent-cinquante élèves.

Charleville travaille également régulièrement avec l'école de foot sur les idées reçues.

Enfin, s'appuyant sur les compétences d'une militante locale, le comité régional a réalisé, le 30 novembre, une formation intitulée « Prendre en main les réseaux sociaux pour mieux relayer les messages de la Ligue des droits

de l'Homme ». Mieux outillés, les militants peuvent toucher un public plus large et particulièrement les jeunes générations dont les droits sont de plus en plus attaqués dans de nombreux domaines. La LDH se doit d'être présente à leurs côtés.



Formation réseaux sociaux assurée par Laurence Mensoir, ligueuse.



1 SECTION :

- Ajaccio et Corse



42 communiqués,
2 tribunes,
1 lettre ouverte publiée dans
les médias insulaires

10 participations à des
émissions télé ou radio
20 participations à des
manifestations et réunions
publiques
5 conférences de presse

1 conférence de presse au siège
national
23 000 visites du blog LDH
Corsica
520 abonnés Twitter

VIOLENCES CRIMINELLES ET IMPUNITÉ : LA SECTION AUX CÔTÉS DES VICTIMES

La question des violences criminelles qui pèsent sur la société corse mobilise la section depuis plus de vingt ans. 2019 a été marquée par de nouvelles violences – menaces, incendies criminels, tentatives d'assassinats, assassinats – visant des associatifs, des syndicalistes, des élus, des entrepreneurs, des agriculteurs... Encore cette année, la section s'est exprimée pour condamner ces actes, apportant son soutien aux victimes par voie de presse et en participant à des rassemblements de solidarité. Face à l'impunité qui isole les victimes et leurs proches, elle a rappelé le besoin de justice et l'indispensable travail d'élucidation afin que les citoyens comprennent les ressorts criminogènes à l'œuvre dans la société.

Des collectifs se sont constitués, organisant des réunions publiques pour dénoncer ce qu'ils considèrent comme des dérives maffieuses. La section, attentive aux débats, a rappelé fortement son opposition à toute forme de délation et d'appels à la justice privée.

Ces collectifs réclament des lois « anti maffia » avec la création d'un délit d'association mafieuse, d'un système de repentis et la présomption de culpabilité. La section a alerté sur les dangers pour nos libertés que représentent toute justice d'exception. Elle a publié une tribune « Criminalité : les mots que nous utilisons auront des conséquences demain ».

Elle a redit les principes qui fondent le procès équitable et qui sont précisément mis à mal par la justice d'exception : droits de la défense, respect de la présomption d'innocence, débat contradictoire à armes égales, tels que définis dans

la Charte européenne des droits fondamentaux.

Elle a rappelé les moyens dont dispose l'Etat pour mener son action contre les dérives affairistes en référence à la circulaire pénale pour la Corse de 2013 de Christiane Taubira établissant une stratégie de lutte contre la criminalité. Elle a mis en relief le travail de la Cour régionale des comptes et du parquet économique et financier de Bastia.

Les contributions de la section ont été largement publiées par les médias insulaires. Une délégation de la section a été invitée à l'Assemblée de Corse par la conférence des présidents pour y exprimer ses positions. La mobilisation se poursuit en 2020, avec notamment une audience auprès du procureur général à Bastia.

PRISONNIERS POLITIQUES : CAMPAGNE POUR LE RAPPROCHEMENT D'ALAIN FERRANDI ET PIERRE ALESSANDRI

La situation des prisonniers politiques reste d'actualité bien qu'elle semble anachronique. La section s'est particulièrement mobilisée pour le rapprochement d'Alain Ferrandi et de Pierre Alessandri dans une prison en Corse après vingt-et-un ans d'incarcération sur le continent. Tous deux ont été condamnés en 2003 à la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une période de sûreté de dix-huit ans pour leur participation à l'assassinat du préfet Claude Erignac. Aujourd'hui, leur détention se poursuit au-delà de cette période de sûreté.

La mobilisation avec l'association « Ora di u ritornu » a conduit à l'organisation de rassemblements publics puis au vote d'une résolution par tous les groupes de l'Assemblée de Corse demandant le rapprochement des deux hommes à la prison de Borgo afin de rendre

possible une libération conditionnelle. Le temps fort de cette mobilisation a été la conférence de presse, au siège de la LDH, en présence de notre président et des six parlementaires de Corse, sénateurs et députés de toutes tendances. A été rendue publique une lettre au président de la République et au Premier ministre demandant le rapprochement d'Alain Ferrandi et de Pierre Alessandri. Depuis, transmise au Garde des Sceaux, elle reste sans réponse.

La situation carcérale de Ferrandi et Alessandri reste à l'ordre du jour avec le Garde des Sceaux Dupond-Moretti ; comme celle d'Yvan Colonna, incarcéré sur le continent depuis son interpellation en 2003 et condamné à la réclusion à perpétuité en 2011 lors de son troisième procès. Ces trois hommes restent classés « détenus particulièrement surveillés », DPS, depuis le début de leur incarcération, prétexte justifiant leur éloignement carcéral et l'impossibilité d'envisager une libération.

Dans une interview donnée à *Corse matin* en janvier 2018, à la question « Existe-t-il des exemples de maintien de ce statut ? », Patrice Spinosi répondait :

« Oui, mais ce sont des profils très différents de celui d'Yvan Colonna, des détenus très dangereux pour les autres détenus ou les surveillants pénitentiaires, des récidivistes, des spécialistes de l'évasion ou des multirécidivistes. Qui pense qu'Yvan Colonna présente le moindre risque de récidive ? C'est une idée qui n'a aucun sens. Lui comme les autres membres du commando, Pierre Alessandri ou Alain Ferrandi, restent classés DPS uniquement en raison des faits pour lesquels ils ont été condamnés [...] Les détenus comme Yvan Colonna sont placés sous le contrôle direct du Garde des Sceaux,

qui décide de leur classement en DPS et de leur affectation dans telle ou telle centrale. Tout dépend aujourd'hui de la Chancellerie et donc, du gouvernement. Cela veut tout simplement dire que la levée de son classement DPS peut être décidée à tout moment, sans préjudice de telle ou telle décision de justice, même si nous continuons à nous battre sur le terrain du droit. En clair, il s'agit d'une décision politique. »

URGENCE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE : POUR UN AUTRE DÉVELOPPEMENT

Les prises de position ponctuelles de la section concernant les effets de la catastrophe climatique nous amènent à affirmer un discours articulant protection de l'environnement, choix d'un autre développement et action citoyenne. Nous voulons porter l'exigence de politiques responsables pour plus d'égalité et de solidarité face aux urgences climatiques et sociales.

Nous le savons : la question sociale est liée à un autre développement humain et une autre vision des non humains, la promotion des biens communs, la prise de conscience que nous vivons dans un monde interdépendant. Cette problématique s'inscrit dans des enjeux locaux définis ici comme ailleurs par un mal développement qu'entraîne une mondialisation fondée sur la recherche du profit à tout prix. Et en Corse comme ailleurs, les conséquences se font de plus en plus inquiétantes : dérèglements climatiques qui se traduisent par une sécheresse chronique provoquant des incendies en hiver, tempêtes à caractère tropical tout au long de l'année entraînant des inondations, conséquences également de l'artificialisation des sols, érosion du littoral, pollutions de l'air aggravées, biodiversité menacée.

La problématique du traitement des déchets et des centres d'enfouissement comme seule réponse à court terme se pose avec acuité et mobilise des collectifs citoyens ; appelant à la responsabilité de chacun et à des politiques publiques responsables. Mais plus fondamentalement à un autre mode de production et de consommation.

Or, les choix politiques et économiques continuent à aggraver les désordres environnementaux et à exacerber les inégalités sociales. Economie résidentielle, artificialisation des

sols, spéculation immobilière, aménagements touristiques, résidences secondaires, zones commerciales et hypermarchés, consumérisme et production de déchets ne sont pas remis en cause.

La section a participé aux marches pour le climat avec des associations de l'environnement et apporté son soutien aux collectifs mobilisés contre l'enfouissement des déchets.

Elle a tenu une conférence de presse sur les urgences environnementales et sociales comme enjeux démocratiques en interpellant sur la priorité de ce débat dans le cadre des élections municipales de 2020.

Les effets du réchauffement climatique et les diverses atteintes à l'environnement ont des conséquences sur nos droits fondamentaux. La section a souhaité nourrir sa réflexion sur les communs en envoyant une délégation de cinq personnes à l'université d'automne.

Nous adhérons à ce propos de Mireille Delmas-Marty : « *Le changement climatique est peut-être une chance s'il permet d'accélérer la prise de conscience de notre appartenance à une même humanité, dont les interdépendances sont devenues si fortes qu'en effet son destin sera commun.* »

NOS SOLIDARITÉS AVEC LES RÉFUGIÉS

Le sort des personnes qui fuient la guerre et la misère et s'embarquent en Méditerranée au péril de leur vie est une préoccupation constante de la section qui entretient des liens avec des militantes et militants engagés pour le sauvetage en mer, le respect du droit d'asile et l'accueil des exilés.

La Corse, au cœur de la Méditerranée, ne peut être indifférente à la tragédie en cours. Lorsque des navires de sauvetage errent pendant des jours aux abords des côtes italiennes en attendant qu'un port les accueille et que les côtes corse sont à quelques miles, nous savons qu'il serait possible d'accueillir ces personnes en urgence vitale. Nos interventions, par voie de communiqué notamment, mais aussi nos contacts avec les militants directement engagés rappellent cette évidence humaine et humanitaire, rendue impossible par les choix politiques insupportables. En ce sens, nous avons apporté notre soutien à la capitaine du Sea-Watch3, Carola Rackete, arrêtée pour avoir pénétré dans les eaux italiennes en dépit des

interdictions du ministre Salvini.

Nous avons salué le geste de la compagnie maritime Corsica Linea, après le sauvetage de réfugiés en Méditerranée par l'équipage d'un ferry. Nous nous sommes inquiétés publiquement lorsque cette compagnie a fait l'objet, en pleine mer, d'une intervention de la gendarmerie maritime pour « *procéder à des contrôles de personnes signalées comme potentiellement suspectes...* ». Rencontré fortuitement, le capitaine de ce bateau nous a dit avoir été très touché ainsi que son équipage par notre intervention.

EDUCATION AUX DROITS DE L'HOMME : 2^E ÉDITION DES PLAIDOIRIES POUR LES DROITS DE L'HOMME

En 2019, nous avons renouvelé cette action en direction des lycéennes et lycéens en partenariat avec l'Académie de Corse. Plus de quarante jeunes ont présenté leur plaidoirie à Ajaccio et Bastia sur les thématiques retenues : droits de l'enfant, droits de l'environnement, la fraternité. Des membres du bureau de la section, dont les bâtonniers d'Ajaccio et de Bastia sont intervenus en classe, en amont des présentations orales des élèves.

Tous les participants ont été récompensés, notamment par des livres grâce au partenariat avec les éditions Albiana. Huit jeunes ont été retenus par un séjour à Paris, avec une visite de l'Assemblée nationale, accueillis par les députés de Corse, et une visite du Conseil constitutionnel, reçus par la conseillère Nicole Maestracci.

La Corse n'échappe pas aux désordres de notre monde. Elle est en grande souffrance sociale avec plus de 20% des Corses qui vivent sous le seuil de pauvreté. Elle est une terre convoitée par ceux qui n'y voient qu'un Eldorado touristique. Elle aussi est secouée par la xénophobie et le racisme. Les espérances du « riacquistu », cet élan de toute une société vers la communauté de destin, sont mises à mal. Le désenchantement semble s'imposer. Et pourtant, comme il y a plus de quarante ans, la Corse est une société en quête de repères. Les droits de l'Homme, ces repères au fondement de la citoyenneté et de la démocratie, constituent ici comme ailleurs une arme du futur.

HAUTS-DE-FRANCE

Retrouvez les coordonnées des sections
et l'agenda de leurs actions à venir sur :
WWW.LDH-FRANCE.ORG/EN-REGION/

587 ADHÉRENTES
ET ADHÉRENTS



4 FÉDÉRATIONS :

- Aisne
- Nord
- Oise
- Pas-de-Calais

26 SECTIONS :

- Château-Thierry
- Chauny - Tergnier - La Fere
- Laon
- Pays Soissonnais
- Saint-Quentin
- Cambrai et Cambrésis
- Dunkerque

- Lille
- Roubaix
- Somain et l'Ostrevant
- Tourcoing
- Beauvais
- Compiègne Noyon
- Creil Sud Oise
- Arras
- Boulogne-sur-Mer
- Calais
- Hénin Carvin
- Lens Liévin
- Montreuil-sur-Mer
- Saint-Omer

- Saint-Pol-sur-Ternoise
- Abbeville
- Amiens
- Le Crotoy Rue
- Roye-Santerre



16 lettres et communiqués
29 conférences-débats
21 appels à manifestation
22 projections-débats

VIVRE UNE EXPÉRIENCE CITOYENNE

L'implication de sections et de militants en direction des scolaires est une longue tradition dans notre région. Elle se manifeste notamment par la participation au concours des « Ecrits pour la fraternité ».

Ces dernières années, une exposition et des conférences sur les fusillés pour l'exemple de la Première Guerre mondiale a aussi circulé en région, notamment dans des établissements scolaires. Elle a permis d'ouvrir des champs de réflexion sur l'Etat de droit, les droits de la défense, l'individualisation et la proportionnalité de la peine, la peine de mort...

La grande nouveauté de 2019 fut l'organisation de la première finale régionale d'un concours de plaidoiries. Ce concours, d'abord local, a été créé dans la région à l'initiative de la section de Compiègne-Noyon. Il a agrégé d'autres initiatives qui préexistaient, notamment au lycée du Vimeu à Friville-Escarbotin. Il a suscité de nouvelles initiatives à Roubaix. Il s'est développé à Compiègne et a pris sa forme régionale avec la première finale organisée à Bapaume.

C'est la coexistence de deux principes qui fait la spécificité du concours de plaidoiries de la LDH, par rapport à d'autres concours également proposés aux lycéens.

D'une part, il n'y a pas de thème imposé. Le cadre est celui de la Déclaration universelle des droits de

l'Homme (DUDH) et des conventions et accords internationaux en matière de droits de l'Homme. Dans ce cadre, chaque participant choisit librement le sujet qu'il veut traiter.

D'autre part, il n'y a pas de sélection préalable, pas de lourd dossier administratif. Tout élève qui participe au concours se retrouve effectivement en situation de plaider devant un public. C'est un jury local qui sélectionne ensuite les participants au concours régional.

Si c'est la qualité de la plaidoirie qui détermine le lauréat, ce qui caractérise avant tout notre concours de plaidoiries, c'est l'expérience citoyenne : chaque élève se retrouve en situation de s'exprimer devant une assemblée, sur un sujet qu'il a choisi de défendre.

Six lycées, une trentaine de classes, se sont impliqués dans la démarche. Des élèves venus de différents horizons de la région se sont retrouvés, le samedi 25 mai 2019, pour la finale.

Le jury était composé de Jean-Jacques Cottel, maire de Bapaume ; Malik Salemkour, président de la LDH ; de quelques étudiants habitués du championnat international de débat et d'éloquence qui se tient chaque année à Beyrouth au Liban ; d'enseignantes dont des membres du groupe régional de travail qui a produit l'exposition et la conférence sur les fusillés pour l'exemple de la Première Guerre mondiale ; Alain

Pruvost, président de la section d'Arras de la LDH ; Florian Dumoulin, gagnant de la première édition du concours à Noyon.

Les résultats reflètent la grande liberté qui était laissée aux participants, dans le choix du sujet comme dans celui de travailler seul ou à plusieurs :

- Camille, sur les personnes sourdes « Que l'on s'écoute enfin avec le cœur », terminale S2, lycée Calvin de Noyon ;

- Jasmine, Lili et Planmédie « Le racisme aux Etats-Unis hier, aujourd'hui et demain ? » de 2^{nde} 4, lycée Grenet de Compiègne ;

- Bastien, Antoine et Augustin « Les oubliés du troisième âge », 2^{nde} 6, lycée Grenet de Compiègne.

Mention spéciale du jury :

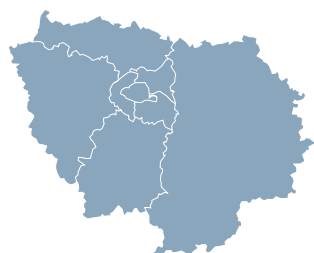
- Louise et Solène sur la transidentité « Jules ou Julie », terminale ES 1, lycée Calvin de Noyon.

Prix de la mise en scène :

- Madeleine et Julia sur le harcèlement de rue « Ils étaient trois et j'étais seule », 1^{ère} ES 1, lycée Grenet de Compiègne.

Un film avec quatre interviews retrace cet après-midi, qui restera une expérience positive gravée dans les souvenirs. Vous pouvez le visualiser sur la chaîne Youtube « Ligue des droits de l'Homme Compiègne Noyon ».

2 049 ADHÉRENTES
ET ADHÉRENTS



8 FÉDÉRATIONS :

- Essonne
- Hauts-de-Seine
- Paris
- Seine-et-Marne
- Seine-Saint-Denis
- Val d'Oise
- Val-de-Marne
- Yvelines

62 SECTIONS :

- Evry Courcouronnes
- Les Ulis

- Massy
- Orsay
- Savigny-sur-Orge
- Vigneux-sur-Seine
- Antony - Bourg-la-Reine - Sceaux
- Châtenay Malabry
- Clichy-la-Garenne
- Colombes-Asnières
- Levallois-Perret
- Meudon Sèvres Clamart
- Montrouge Bagneux
- Nanterre
- Nanterre université Paris Ouest
- EHESS
- Paris 10-11
- Paris 12
- Paris 13-5
- Paris 14-6-7
- Paris 15
- Paris 16
- Paris 17-8
- Paris 18
- Paris 19
- Paris 20
- Paris 9
- Paris Centre
- Fontainebleau Nemours
- Meaux
- Melun
- Serris Val d'Europe
- Aulnay-sous-Bois et 93 Nord Est
- Bagnolet les Lilas
- Bondy Noisy Rosny Bobigny
- Montreuil
- Pierrefite-sur-Seine
- Saint-Denis Plaine commune
- Cergy-Pontoise
- Domont
- Magny-en-Vexin
- Montmagny - Vallée de Montmorency
- Sannois-Ermont-Saint Gratien
- Sarcelles
- Val d'Oise Sud Ouest
- Créteil Maison Alfort
- Fontenay Nogent
- Fresnes
- Ivry Vitry
- Kremlin Bicêtre
- L'Hay-les-Roses Val-de-Bièvre
- Orly Choisy Thiais
- Plessis Treviso
- Saint Maur Bonneuil
- Villiers-sur-Marne
- Conflans-Sainte-Honorine
- Mantes-la-Jolie et Mantois
- Poissy
- Rambouillet
- Saint-Quentin-en-Yvelines
- Verneuil-sur-Seine



34 permanences juridiques
25 lettres et communiqués
64 conférences-débats
37 appels à manifestation
47 projections-débats

En 2019, plus de deux-mille Franciliennes et Franciliens sont adhérentes et adhérents à la Ligue des droits de l'Homme (LDH), rattachés pour la plupart à l'une des soixante-et-une sections que compte notre région. Huit fédérations se partagent le territoire.

Depuis janvier 2019, le comité régional est animé par deux codéleguées et treize membres qui se sont réunis régulièrement. Trois demi-journées ou journées d'étude ont été proposées aux ligueurs et sympathisants : la première s'est tenue lors de l'assemblée générale des sections et avait pour thème « L'effectivité des droits à l'épreuve de la pauvreté », une seconde en collaboration avec le groupe de travail « Etrangers-Immigrés » sur le thème du droit d'asile, une dernière sur la connaissance de notre association et son fonctionnement. Celle-ci nous a démontré que nous ne prenons pas assez le temps de nous retourner sur le passé de notre association et que son

fonctionnement avait besoin d'être expliciter aux ligueurs mais aussi à nos sympathisants, un thème de débat public à développer...

Plusieurs sections et fédérations d'Ile-de-France étant mobilisées avec de nombreux partenaires contre la dématérialisation des démarches des étrangers en préfecture, nous avons relayé et soutenu leurs actions, notamment lors de la mobilisation du 9 octobre 2019.

2019 étant marquée par de très nombreuses mobilisations sociales : contre la réforme des retraites, grève des hôpitaux, manifestations pour le climat, pour n'en citer que quelques-unes. Le comité régional d'Ile-de-France a souhaité améliorer la visibilité de la LDH lors de ces manifestations. Munis de drapeaux, nous avons pu ainsi constituer des groupes identifiables.

2019, c'était aussi l'accueil en Ile-de-France, du 90^e congrès de notre association. Le comité a apporté son soutien à l'organisation de

l'événement. Ce fut un congrès très chaleureux à l'issue duquel, le comité régional d'Ile-de-France s'est inscrit dans le groupe de travail sur l'avenir de la LDH pour y poursuivre sa réflexion initiée en 2017. Nous participons donc activement, depuis plusieurs mois, à ce groupe avec le souhait de voir notre association s'adapter aux nouveaux défis qui se présentent à elle.

Pour 2020, la dernière assemblée des sections a renouvelé nos délégations. Nous assurons, malgré la situation sanitaire actuelle, que le comité d'Ile-de-France prendra sa part auprès des sections et des fédérations pour que les droits et les libertés restent entiers pour tous. Il sera d'une extrême vigilance pour que la sortie de cette crise sanitaire qui nous touche ne soit pas aux dépens des plus démunis de nos concitoyennes et concitoyens.

311 ADHÉRENTES
ET ADHÉRENTS



3 FÉDÉRATIONS :

- Aude
- Gard
- Hérault

13 SECTIONS :

- Carcassonne
- Limoux
- Narbonne et Narbonnais
- Mende Lozère
- Perpignan - Pyrénées-Orientales
- Alès

- Nîmes
- Uzès et Sainte-Anastasia
- Bédarieux Grand Orb
- Béziers
- La Salvetat-sur-Agout
- Montpellier
- Sète et Bassin de Thau

A MONTPELLIER, OBSERVER LES PRATIQUES DE MAINTIEN DE L'ORDRE POUR DÉFENDRE LES LIBERTÉS PUBLIQUES

En 2018 et 2019, les méthodes utilisées par la police dans les manifestations des « gilets jaunes » ont suscité critiques et indignation, en raison du grand nombre de blessés, certains très graves, parmi les manifestants. Ce phénomène a pris une ampleur nationale. La section de la LDH de Montpellier y a contribué en recueillant minutieusement les faits et en les portant à la connaissance des citoyennes et citoyens. La défense du droit de manifester, une des principales libertés publiques, s'est traduite ainsi.

Dès décembre 2018, la Legal team de la LDH Montpellier s'est mobilisée pour assurer une mission d'observation des manifestations. Ce groupe de travail est composé d'adhérents de la section et s'appuie sur la compétence de juristes. Leur mission de pleine citoyenneté : la vérification, par l'observation, que le droit constitutionnel de manifester – liberté publique fondamentale en démocratie – peut s'exercer de façon effective et que le maintien de l'ordre s'effectue de manière proportionnée et dans le respect de la dignité des personnes.

Des méthodes précises et éprouvées

Les observateurs se distinguent des manifestants par leurs grands dossards blancs, frappés, devant et derrière, par le logo rouge de la LDH. Les observateurs se présentent aux dispositifs de police et de gendarmerie au début de la manifestation pour

être identifiés et préciser leur mission. Pendant et après les manifestations, ils utilisent, sur les pratiques des forces de l'ordre, des méthodes précises et éprouvées :

- observations visuelles, photos, vidéos ;
- recueil et vérification de témoignages, validés par des attestations ;
- collecte d'informations complémentaires ;
- description détaillée des blessures et des séquelles physiques et psychologiques ;
- élaboration de rapports circonstanciés.

Ces rapports servent d'appuis à plusieurs démarches :

- signalements auprès de l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) ;
- plaintes auprès du procureur de la République ;
- interventions auprès du préfet ;
- transmission des rapports au Défenseur des droits ;
- présentation des rapports aux médias.

Une intention volontaire de blesser

Les conclusions issues de ces observations mettent fortement en cause les conditions dans lesquelles il est fait usage de la force publique :

- utilisation très importante, non justifiée et non proportionnée, d'armes non létales qualifiées de « matériel de guerre » ou d'« armes de guerre » : lanceurs de balles de défense LBD 40 et grenades à main de désencerclement (GMD) ;
- manifestants touchés par les tirs à la tête ou au visage avec des plaies ouvertes, des fractures du nez, du plancher de l'orbite, des troubles

de la vision, des traumatismes psychologiques et des douleurs post-traumatiques ;

- arrestations très violentes : manifestants traînés au sol, frappés à terre par des coups de pied à la tête, dans le corps, dans le bas-ventre ;

- nombreux tirs en cloche de grenades à main de désencerclement ainsi que les tirs tendus vers les personnes de grenades lacrymogènes ;

- personnes isolées et inoffensives gazées à bout portant ; personnes frappées au moyen d'une matraque sans objectif d'interpellation ni de faire cesser une infraction ;

- d'une manière générale absence de proportion et de discernement dans l'usage des armes des forces de l'ordre qui entraîne un grand nombre de blessés, dont beaucoup gravement touchés.

Les instructions officielles sur l'usage des armes ne sont pas respectées. De plus, les policiers bloquent la possibilité d'être identifiés et éventuellement mis en cause individuellement : ils ne portent pas ou dissimulent à la vue le référentiel des identités et des opérations (RIO) à sept chiffres prévu par le Code de la sécurité intérieure.

Loi de constituer des actions involontaires ou une méconnaissance des procédures, les faits présentés dans ces rapports semblent, au contraire, caractériser une intention volontaire de blesser voire de mutiler les manifestants afin de sanctionner leurs actions. C'est d'autant plus inquiétant que ces pratiques semblent tolérées, voire parfois encouragées.

Des violences délibérément dirigées contre les observateurs

Ces méthodes de maintien de l'ordre se caractérisent aussi par les violences exercées sur

procès a été engagé sur demande d'un commissaire divisionnaire de police, suivie par le Parquet. Les deux jugements sont définitifs.



Une observatrice LDH à Montpellier pendant une manifestation des « gilets jaunes », le 2 février 2019. Photo Luc Zoia

les témoins, journalistes, street medics qui assurent les secours et... observateurs de la LDH. C'est une volonté claire de dissimuler les méthodes dangereuses et non conformes aux règles qui se manifeste ainsi.

Deux rapports de la Legal team de la LDH Montpellier détaillent les pratiques : obstructions au déplacement des observateurs ; injures publiques répétées à leur égard ; menaces directes : nom de famille ou prénom d'une observatrice hurlé à plusieurs reprises par des policiers ; caméra cassée, matériel de protection (casque, masque respiratoire, lunettes de piscine) non restitué, dossards LDH arrachés ; violences, notamment à l'égard de ceux qui filment : une observatrice visée à bout portant (à deux centimètres du visage) par une gazeuse lacrymogène à main ou, une autre fois, frappée à plusieurs reprises par des coups de bouclier ; gardes à vue répétées et procès.

Deux relaxes pour une observatrice

Une observatrice de la LDH, Camille Halut, a été particulièrement visée. Poursuivie pour « entrave à la circulation » lors d'une manifestation, elle a été relaxée le 3 octobre 2019 par le tribunal correctionnel de Montpellier. Il en a été de même une deuxième fois. Le même tribunal l'a relaxée, le 16 janvier 2020, des chefs de dissimulation de son visage, de rébellion et, lors de sa garde à vue, de refus de se soumettre aux prélèvements biologiques et aux empreintes palmaires. Ce jugement est d'autant plus significatif que le

La justice, frein de la liberté de manifester

La LDH exerce aussi sa citoyenneté et sa vigilance sur la manière dont la justice traite le mouvement des « gilets jaunes ». Le suivi, de décembre 2018 à octobre 2019, des audiences du tribunal correctionnel de Montpellier, où comparaissaient des manifestants, a donné lieu à deux rapports. Points forts de ces analyses :

- la procédure privilégiée – la comparution immédiate – ne donne que très peu de temps pour préparer sa défense et conduit à des procès très rapides, une demi-heure en moyenne ;

- ceci correspond à la volonté du gouvernement de cibler le mouvement des « gilets jaunes » : frapper vite et fort pour tenter de brider cette contestation sociale. La circulaire de la ministre de la Justice du 22 novembre 2018 la vise spécifiquement et demande une « réponse pénale systématique et rapide » ;

- le nouveau délit de « participation à un groupement formé en vue de la préparation de violences contre les personnes ou de destruction de biens » est, dans son intention et son application, la conséquence d'une justice prédictive, qui ne juge plus l'acte mais le comportement. L'interdiction de manifester sur tout le territoire national, prononcée dans certains cas, est l'avènement de la loi des suspects.

Défendre le droit de manifester

Tout comme les violences policières dans les manifestations, la répression judiciaire réduit la liberté de manifester. Pour tous les citoyens, quelles que soient leurs opinions et leurs convictions, l'enjeu est clair : défendre le droit de manifester, consacré par l'article 10 de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 et intégré en 1995 dans le « bloc de constitutionnalité » par le Conseil constitutionnel.

Repenser complètement les méthodes de maintien de l'ordre

Une autre question de fond est posée : comment faire progresser la démocratisation de la police ? Cet objectif passe par une refonte complète des méthodes de maintien de l'ordre, fondées, par exemple comme dans les pays du nord de l'Europe, non pas sur la confrontation avec les manifestants, mais sur la prévention.

A PERPIGNAN, AGIR SUR LES ATTEINTES AUX DROITS ET LIBERTÉS

La section Perpignan - Pyrénées-Orientales de la LDH a mené en 2019 plusieurs actions de défense des droits et des libertés :

- organisation d'une veille lors des manifestations sociales à Perpignan, distribution des tracts-conseils (Que faire en cas d'arrestation ?), contacts fréquents avec les « gilets jaunes » ;

- accompagnement et soutien juridique (rendez-vous avocats, aide administrative...) des personnes ayant été victimes de violences policières, y compris de mineurs. Recueil de témoignages ;

- relance, avec d'autres organisations, de l'Observatoire pour le respect des droits et libertés (ORDL), créé fin 2016 contre l'état d'urgence, et organisation d'une formation ;

- manifestation pour : l'interdiction de toutes les armes dites non létales pendant les manifestations, une amnistie générale pour toutes les victimes de la répression policière et judiciaire exercée par le gouvernement Macron, l'abandon du projet de loi anticasseurs qui criminalise le droit de manifester.



- Brive Corrèze
- Limoges
- Rochechouart



- 4 communiqués
- 9 conférences-débats
- 12 appels à manifestation
- 4 projections-débats
- 1 permanence juridique

DÉFENDRE LES DROITS DES ÉTRANGERS

• Brive-Corrèze

- Permanence hebdomadaire (lundi, sur rendez-vous, et jeudi) à Brive : accueil et soutien des personnes migrantes ;

- avec Réseau éducation sans frontières (RESF) 19, réunions mensuelles de suivi des dossiers présentés à la préfecture et participation aux trois délégations qui y ont été reçues ;

- trois communiqués de presse en soutien à une famille expulsée.

• Limoges

Implication de la section dans le collectif Chabatz d'Entrar depuis sa création en 2016. A ce titre, en 2019, participation à :

- soutien au squat du CRDP créé en mai 2018 (finalement expulsé en avril 2019), ouverture d'un nouveau squat avenue de la Révolution à Limoges ;

- participation aux Etats généraux des migrations (EGM) ;

- huit manifestations (contre expulsions, tests osseux, loi Dublin) ;

- trois conférences de presse ;

- trois interventions auprès des pouvoirs publics (préfecture, DDCSPP) ;

- sept actions de formation ou d'animation ;

- quatre débats publics et une projection.

Oltre le soutien apporté au squat (pour sa défense et son entretien), l'action de Chabatz d'Entrar a ainsi principalement porté sur l'information d'un vaste public, la défense des

personnes migrantes mineures, l'exigence de conditions d'accueil et de logements dignes.

ACTIONS VERS LA JEUNESSE

Interventions en milieu scolaire

• Brive-Corrèze

Exposition (une semaine) à la médiathèque Michel-Dumas (Brive) pour le 30^e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant (Cide).

• Limoges

- Neuf interventions du groupe LDH 87 « Discriminations, racisme, antisémitisme », avec la Ligue de l'Enseignement dans le cadre de l'opération « Jouons de la fraternité » dans des classes de quatre écoles de Limoges, Bosmie et Isle sur les thèmes de la fraternité, de l'égalité, de l'égalité filles-garçons, de la solidarité, du respect de l'autre et des règles, du racisme (plus de deux cent vingt enfants concernés) ;

- cinq séances en petits groupes au Sivu du groupement La Jonchère-Saint Sulpice Laurière (pour quarante-cinq enfants de 8 à 11 ans).

• Rochechouart

Interventions au lycée de Bellac et dans trois classes de l'école de Chaillac sur l'égalité filles-garçons.

« Ecrits pour la fraternité »

• Brive-Corrèze

Participation des élèves de l'école Thérèse-Simonet (Brive) et remise des prix à la maison de quartier des Chapelles.

• Limoges

Participation d'une classe du collège Calmette (Limoges) et remise de prix dans les locaux de l'établissement.

• Rochechouart

Une élève du collège Saint-Exupéry (Isle) a reçu le 1^{er} prix du concours (catégorie 2) pour son poème « L'égalité se conjugue à tous les temps de l'amitié ».

L'égalité se conjugue à tous les temps de l'amitié

*Est-ce que les Hommes naissent
égaux ?
Quelle que soit la couleur de peau ?
Que l'on soit fille ou bien garçon ?
Que l'on ait ou non une religion ?
Que l'on soit riche comme un roi ?
Ou que l'on naisse sans un toit ?
La Constitution l'a écrit
La République le garantit
Mais il y a encore du chemin
Pour l'égalité de demain
Car certains sont bien oubliés
Et parfois même abandonnés !
Alors dis stop aux préjugés
Et défendons la liberté
Pour que vive l'égalité
Battons nous pour une vraie équité
Que tu sois jeune ou bien âgé
Même si tu es handicapé
Ne te laisse pas décourager
L'amitié est là pour t'aider
Et la loi doit être appliquée.
Il ne faut pas abdiquer !
L'important est de bien s'aimer
Avec nos défauts, nos qualités
Rien ne sert de se critiquer
Pour conjuguer « égalité »
À tous les temps de l'amitié*

Kadiatou Bah,
école Saint-Exupéry
Professeure : Catherine Lalloué
LDH Rochechouart

NOURRIR LE DÉBAT CITOYEN

Conférences-débats

• Brive-Corrèze

- Conférence de Dominique Noguères (vice-présidente de la LDH et coresponsable du groupe de travail « Police-justice ») « Droit de sûreté et politiques sécuritaires », avec la participation d'un ligueur de Limoges témoignant de la situation en Haute-Vienne ;

- participation à la projection du film *L'affaire Huriez* à l'université dans le cadre du programme « Autour du 1^{er} Mai » portant sur la justice.

• Limoges :

- Conférence articulée de Gérard Noiriel « Nos ancêtres les migrants » en partenariat avec l'ISH ;



- projection du film *Taxi Téhéran* en soutien à l'avocate iranienne Nasrin Sotoudeh. Débat animé par Maître Karim Lahidji (président d'honneur de la FIDH). En partenariat avec le barreau de Limoges.

• Rochechouart :

Réunion mensuelle centrée sur une actualité ayant impliqué l'intervention de la LDH au niveau national (enfermement des enfants en centre de rétention administrative (Cra), projet « montagne d'or en Guyane », montée de l'antisémitisme, évacuation de Grande Synthe, etc.).

Manifestations

• Brive-Corrèze

En coopération avec d'autres associations, la section a appelé à quatre manifestations (rassemblements des coquelicots, marche pour le climat, défense de la loi de 1905). Elle a participé à la mise en place d'un Comité Antifasciste initié par l'Anacr.

• Limoges

Appel et participation aux huit manifestations de soutien aux personnes migrantes.

• Rochechouart :

Conférence, en association avec le Collectif de soutien au peuple kurde.

ACTIONS RÉGIONALES

Trois conférences-débats portant sur la santé

Les trois sections ont joint leurs ressources pour organiser trois conférences-débats, présentées par le délégué régional et animées par Philippe Laville (membre du Comité central et coresponsable du groupe de travail « Santé-bioéthique ») les 29, 30 mai et 1^{er} juin :

• à **Limoges** : projection du film *Les sentinelles* avec la participation du Dr P.M Périnaud, président de l'association Alerte des médecins contre les pesticides. Débat centré sur « droit à la santé dans le travail et dans l'environnement » ;

• à **Rochechouart** avec la participation de Bernadette Desroches (ancienne infirmière de l'hôpital de Saint-Junien et élue à Saint-Junien), débat portant sur « Quel avenir pour l'hôpital en milieu rural ? » ;

• à **Tulle** : « que devient aujourd'hui le droit à la santé pour tous ? ».

Un communiqué de presse en soutien à Camille Halut, signé par les trois sections et les groupes d'Amnesty International de la région.

COORDINATION INTER-RÉGIONALE

Dans le cadre de la région Nouvelle Aquitaine, des membres des trois sections ont participé aux réunions inter-régionales organisées avec les autres « anciennes » régions : Aquitaine et Poitou-Charente, en janvier (à Limoges), mars (Périgueux) et décembre (Brive).

LORRAINE

226 ADHÉRENTES
ET ADHÉRENTS



3 FÉDÉRATIONS :

- Meurthe-et-Moselle
- Moselle
- Vosges

5 SECTIONS :

- Longwy
- Nancy
- Metz
- Epinal
- Gérardmer



9 lettres et communiqués
5 conférences-débats
21 appels à manifestation
7 projections-débats

Retrouvez les coordonnées des sections
et l'agenda de leurs actions à venir sur :
WWW.LDH-FRANCE.ORG/EN-REGION/

DÉFENDRE LES DROITS DES ÉTRANGERS

Toutes les sections de Lorraine sont engagées pour le respect des droits et de la dignité des étrangers qui vivent en France.

Accompagnement des étrangers dans leurs démarches pour l'accès aux droits

- Permanences d'accès aux droits : les sections de Nancy, Metz et Epinal tiennent des permanences hebdomadaires qui accueillent toujours beaucoup de monde : approximativement deux-mille rendez-vous pour l'année 2019.
- La section de Nancy s'est mobilisée pendant trois mois, de mi-mars à juin 2019, contre les visio-audiences, avec le Syndicat des avocats de France (Saf), Amnesty international et la Cimade.

Des ligueurs ont, chaque jour, noté les dysfonctionnements de ces visio-audiences. La section a écrit un communiqué qui a provoqué un entretien organisé à distance, en visioconférence, entre la section de la LDH et la présidente de la Cour nationale du droit d'asile (CNDA). Un courrier a été envoyé aux parlementaires du département. Le dispositif a été suspendu fin juin et la section a rencontré le médiateur national à la CCA de Nancy, avec le Saf.

- La section d'Epinal rencontre chaque semaine le conseil départemental au sujet des mineurs non accompagnés (MNA), dans les Vosges. Tous les dysfonctionnements sont abordés et des améliorations sont rendues possibles.

ACTIONS VERS LA JEUNESSE

Interventions en milieu scolaire

Les sections participent régulièrement, avec d'autres associations, à des interventions en milieu scolaire sur la laïcité, la citoyenneté et contre les discriminations. Pour exemple, à Metz : sur la laïcité, ont eu lieu quarante-deux interventions dans onze établissements, qui ont concerné mille quatre-vingt-sept élèves.

Xénophobie, racisme : cinq-cent-quarante-et-un élèves concernés et deux interventions à l'IUT de Metz, soit soixante étudiants.

Participation aux « Ecrits pour la fraternité »

En 2019 y ont participé les sections de Metz et Nancy.

- La section de Metz a reçu soixante-et-une participations, tant individuelles que collectives, appartenant à onze établissements scolaires ou structures éducatives. Cela a concerné près de deux-cent-trente enfants et adolescents.

Une cérémonie de remise des prix a été organisée. Tous les établissements étaient représentés et c'est devant plus de cent-vingt personnes, enfants, parents, enseignants, membres de la LDH, représentante du Dasen, presse et amis, que les prix locaux ont été remis, accompagnés par la projection des œuvres sur grand écran.

- La section de Nancy a reçu sept participations, dont trois ont été primées au niveau national.

NOURRIR LE DÉBAT CITOYEN

Des conférences-débats

Plusieurs conférences-débats ont été organisées au cours de l'année :

- conférence sur la vidéosurveillance avec Laurent Mucchielli ;
- conférence et exposition au Centre culturel Claude-Gellée sur le thème des Chibanis ;
- conférence de Berard Friot « Je veux décider du travail jusqu'à ma mort ! » ;
- conférence de Brigitte Jeannot, avocate, adhérente LDH et au Saf, « les mineurs isolés étrangers » ;
- conférence d'Orthodoxie Salomon, « Comment l'identité du migrant se métamorphose durant son Odyssée » ;
- intervention à la tribune, lors de la journée des migrations, organisée par Citoyenneté active Lorraine « Opérateurs et militants : une complémentarité possible ? ».

Des projections-débats

Projection du film documentaire *J'veux du soleil* du député François Ruffin sur le thème des « gilets jaunes ».

Des expositions

Organisation de plusieurs expositions :

- exposition relative aux fusillés pour l'exemple ;
- exposition itinérante sur les 120 ans de la LDH et de la section LDH de Nancy.

De nombreuses interpellations faites par les sections

Interpellations des parlementaires, des élus ou de candidats aux élections, contre l'augmentation des frais pour les étudiants étrangers, lors de la loi sur la PMA, lors de la loi asile-immigration, pour dénoncer la résolution Maillard (Israël-antisémitisme), pour demander aux candidats aux élections européennes de se positionner sur l'accueil des étrangers en Europe, contre l'enfermement des enfants en centre de rétention administrative (Cra), contre la disparition de la Miviludes.

Interpellation des candidats déjà déclarés pour les municipales sur les questions de solidarité et sur le thème sécurité-démocratie.

ACTION PHARE RÉGIONALE : LES TRENTE ANS DE LA CONVENTION INTERNATIONALES DES DROITS DE L'ENFANT (CIDE) AU NIVEAU RÉGIONAL

La Cide dénonce les droits fondamentaux qui sont ceux de tous les enfants du monde : droit à la survie, à se développer, à être protégé, à participer à la vie familiale, culturelle et sociale.

La question est toujours celle de l'écart entre les droits proclamés et les droits réels.



En Lorraine, les sections se sont engagées pour dénoncer les atteintes institutionnelles aux droits de l'enfant :

- informations sur la Cide en direction des scolaires, sous forme d'ateliers lors d'une matinée réunissant des établissements à Nancy ;

- campagne contre l'enfermement des enfants au Cra de Metz : rencontre avec le préfet de Moselle, courriers aux députés de la région ;

- engagement pour les MNA : rencontres avec les conseils départementaux et suivis individualisés de nombreux MNA dans les trois départements lorrains ;

- campagne d'information sur la réforme de la justice des mineurs : conférences-débats organisées par la LDH à Epinal, Metz, Vouziers ;

- égalité filles et garçons : conférence-débat organisée par la LDH de Metz.



MIDI-PYRÉNÉES

Retrouvez les coordonnées des sections et l'agenda de leurs actions à venir sur : WWW.LDH-FRANCE.ORG/EN-REGION/

447 ADHÉRENTES ET ADHÉRENTS



4 FÉDÉRATIONS :

- Aveyron
- Haute-Garonne
- Hautes-Pyrénées
- Lot

12 SECTIONS :

- Ariège
- Auch et l'Isle Jourdain
- Gaillac

- Millau
- Rodez
- Villefranche de Rouergue - Decazeville
- Colomiers Ouest Toulousain
- Toulouse
- Lannemezan
- Tarbes Bagnères-de-Bigorre
- Cahors
- Martel



16 lettres et communiqués
20 conférences-débats
40 appels à manifestation
9 projections-débats

INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

Depuis 2014, les sections LDH de Midi-Pyrénées sont très engagées auprès de la jeunesse. Chaque année, ce sont environ 2 000 élèves rencontrés, du CM1 à la terminale, en filières générales ou professionnelles. L'idée est de les sensibiliser aux valeurs de la République, à la laïcité, au vivre ensemble en créant un espace de dialogue et de débat qui peut prendre différentes formes selon les territoires et les demandes des enseignants, mais a toujours pour objectif de permettre la parole des élèves.



La LDH en résidence

Modèle d'intervention parti de l'agglomération toulousaine et qui s'est peu à peu étendu aux autres départements. Après une rencontre avec l'équipe enseignante pour déterminer les thématiques à aborder, les militants de la LDH en résidence s'installent dans une salle aménagée et décorée de visuels et d'outils LDH sur les droits, les libertés et les valeurs de la République. C'est dans cette salle qu'ils reçoivent

les différentes classes prévues, à raison de deux heures par classe, pour réfléchir par petits groupes de quatre élèves, puis en grand groupe, sur des questions autour de la violence, de l'égalité filles-garçons, des discriminations ou des droits fondamentaux.

Les « Ecrits pour la fraternité »

Les sections de Toulouse, Colomiers et Tarbes participent depuis plusieurs années au concours national organisé par la LDH. Plusieurs productions des sections midi-pyrénéennes ont été primées nationalement en 2019, sur le thème « *L'égalité, mes frères, n'existe que dans les rêves, mais je n'abdique pas pour autant* » (Zebda).

ACCOMPAGNEMENT DES ÉTRANGERS DANS LEURS DÉMARCHES POUR L'ACCÈS AUX DROITS

Toutes les sections de la région sont mobilisées sur la question des droits des personnes étrangères, seules ou au sein des assemblées locales des Etats généraux des migrations (EGM).

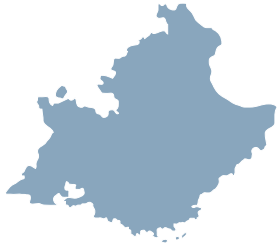
Plusieurs sections de la région proposent des permanences d'accueil et d'orientation juridiques ou des accueils sur rendez-vous après contact téléphonique.

DÉFENSE DE LA LIBERTÉ DE MANIFESTER

De nombreuses sections de la région sont également engagées sur la question de la liberté de manifester. A Toulouse, notamment, l'Observatoire des pratiques policières a sorti au printemps 2019 un rapport après deux ans d'observation en manifestations, pour le consulter : <https://frama.link/opp31>.



589 ADHÉRENTES
ET ADHÉRENTS



22 SECTIONS :

- Digne-et-Vallées
- Manosque
- Antibes
- Cannes Grasse
- Nice
- Arles
- Aubagne La Ciotat
- Châteaurenard
- Istres Ouest Provence
- Marseille
- Martigues
- Pays d'Aix-en-Provence
- Vitrolles
- Draguignan
- Frejus Saint-Raphaël
- Hyères
- La Garde
- La Seyne-sur-Mer
- Saint-Maximin



30 lettres et communiqués
18 conférences-débats
37 appels à manifestation
31 projections-débats

En 2019, le comité régional de la région Paca a souhaité mobiliser ses sections sur des thèmes d'importance régionale : violences faites aux femmes, droit au logement, mais bien évidemment et surtout le problème migratoire engendré par le traitement politique de la question des réfugiés par le gouvernement, relayé dans la région par certains élus et une haute administration n'hésitant pas pour cela à s'affranchir de la loi républicaine. Les actions décrites ci-dessous s'inscrivent dans une multitude de combats menés en 2019 dans la région Paca et ne constituent donc pas une liste exhaustive.

DÉFENDRE LES DROITS DES ÉTRANGÈRES ET DES ÉTRANGERS

Toutes les sections de la région participent à l'accompagnement des migrants, particulièrement des mineurs isolés étrangers (MIE) pour le respect de leurs droits et de leur dignité, elles ont œuvré pour promouvoir la solidarité et l'accueil.

Les Roms, nos voisins européens, sont également une préoccupation pour la LDH en Paca. Les sections, comme celle d'Arles, Aubagne, Istres ou Martigues, travaillent auprès des familles pour défendre leur droit au logement, à l'emploi et à la scolarisation de leurs enfants.

Les sections de la région Paca accompagnent les étrangers dans la défense de leurs droits, que ce soit pour les préparer aux entretiens de demandes d'asile, pour leur

insertion professionnelle, pour leur accueil ou leur intégration. Elles sont plusieurs à tenir des permanences d'accueil et de conseil juridique pour leurs démarches de régularisation, administratives ou encore de scolarisation de leurs enfants. Elles les accompagnent également dans leur recherche de logement.

La section de Nice est à l'origine d'un Observatoire du juge des libertés et de la détention (JLD), dans ses audiences relatives au maintien en centre de rétention (Cra) de certains étrangers.

Par ailleurs la section de Manosque organise des projections-débats de films traitant de ces thématiques afin d'informer et de sensibiliser le grand public.

Bien souvent les sections, ou des militants isolés, accompagnent et soutiennent des collectifs amis, tels que Tous Migrants de Briançon, celui de la Vallée de l'Ubaye dans le 04, Roya Citoyenne sur la frontière italienne dans le 06 ou Tous Migrants 83 à Toulon.



Délégation du comité régional Paca, à Gap à l'appel de Tous Migrants (Briançon), lors de la comparution au tribunal de grande instance de plusieurs citoyens solidaires des migrants sur la frontière à Briançon et Montgenève et entourant leur défenseur, Henri Leclerc, président d'honneur de la LDH.

LUTTER CONTRE LES PRÉJUGÉS, LES PROPOS RACISTES, ANTISÉMITES ET XÉNOPHOBES

Les sections de Paca se sont mobilisées contre l'extrême droite, le racisme et l'antisémitisme au travers de prises de parole, d'interventions scolaires, de marches et d'actions en lien direct avec l'histoire : inauguration militante de la rue « Josette et Maurice Audin » à Aix-en-Provence, visite du camp des Mille, représentation théâtrale *Le Massacre des Italiens* à Cannes-Grasse, projections-débats...

APRÈS L'UNIVERSITÉ D'AUTOMNE, PARLONS D'ÉCOLOGIE, DE JUSTICE ET DE DROITS FONDAMENTAUX

La protection de l'environnement est également un thème sur lequel les sections de la région Paca se sont mobilisées en 2019. Elles sont plusieurs à avoir participé aux marches pour le climat et à d'autres actions thématiques comme à Antibes.

La section d'Antibes s'est rebellée dans une action de désobéissance civile contre la vente de produits contenant du glyphosate à des particuliers par un magasin. Elle a saisi les élus pour qu'ils agissent auprès de la société fabricante afin qu'elle retire tout produit contenant du glyphosate et qu'elle clarifie sans aucune ambiguïté possible pour les clients potentiels le contenu et les effets de l'ensemble de ses produits.

ŒUVRER POUR PLUS DE DÉMOCRATIE ET NOURRIR LE DÉBAT CITOYEN

S'il est un lieu, un problème qui a sa place dans quasiment toutes les thématiques sur lesquelles les sections de la région travaillent, c'est bien ce que vivent les Marseillais avec la ruine de plusieurs quartiers dans leur ville, mise à jour avec le drame de la rue d'Aubagne (8 morts), c'est le problème du droit au logement, constitutionnel mais inexistant dans notre pays. C'est depuis des décennies l'immobilité sociale d'une municipalité aujourd'hui agonisante, c'est la mobilisation instantanée des Marseillais, ce sont les solidarités naturelles qui se fondent face au malheur qui a frappé d'abord les victimes directes, leur famille, mais aussi celui des 4 000 personnes évacuées et les milliers à venir dans la disparition future de combien de milliers de logements (40 000 avance-t-on dans une ville au locatif social totalement saturé). Pour toutes ces raisons, et d'autres adjacentes, la section de Marseille a pris à bras-le-corps ces problèmes : participation très active au collectif du 5 novembre sur l'ensemble de ses activités, implication très concrète dans la « Charte des personnes délogées » arrachée à la mairie et signée par le préfet. En s'appuyant sur des années de travail dans les quartiers populaires de Marseille, la section provoque en juin des Etats généraux pour Marseille, regroupant une soixantaine d'associations, de collectifs, de syndicats. Cette approche généraliste permet à la section de Marseille de poser et d'agir à la fois sur les questions des droits fondamentaux, d'un « droit au logement », d'un « droit à la ville ».

La défense de la démocratie est un combat essentiel pour la LDH. Avignon et Chateaufort ont initié la manifestation promue par la LDH pour la liberté de manifester le 13 avril 2019. Plusieurs sections ont organisé des conférences-débats : « La régression des libertés publiques en France » et sur les inégalités sociales et les violences policières à Aix-en-Provence ; sur la fraude fiscale autour du livre *Sans domicile fixe* et des pièces de théâtre *Brigade financière* / *La violence des riches* avec Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon à Manosque ; visant à alerter sur la situation des hôpitaux

publics, la montée du Front national, les entraves au droit de manifester, le projet de réforme de la Justice, la misère, les droits des femmes, l'antisémitisme, les lois liberticides, le climat à Toulon.

Nourrir le débat citoyen c'est aussi s'enrichir de l'Histoire. Les sections de Chateaufort et d'Istres se sont particulièrement investies dans la question des fusillés pour l'exemple de 1917 avec la volonté de rendre justice de leur sacrifice.

La section de Nice, depuis de nombreuses années, travaille sur la question des Safe city et autres reconnaissances faciales, en étroite partenariat avec nos amis de la Quadrature du net. De même, elle a activement participé à la mise en place d'un Observatoire des droits et libertés.

DÉFENDRE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Le combat féministe depuis le mouvement #MeToo a pris heureusement une telle proportion et aujourd'hui avec la prise de conscience grandissante des violences dont peuvent être victimes les femmes, et plus encore au sein des couples, qu'il mobilise de plus en plus les sections en Paca. La section de Pertuis, tout particulièrement, avec la relance d'un collectif local nommé réseau Violences Intra familiales (VIF) comprenant des institutionnels et des associations de lutte contre les violences féminines. Sur la base d'une analyse fouillée des textes de loi, Pertuis se mobilisera encore davantage en 2020 et propose une formation aux sections Paca sur les violences

faites aux femmes. Mais la section souhaite aussi souligner qu'il existe des échanges internes montrant des divergences significatives sur le sujet islamophobie/laïcité/féminisme soulevé par le port du foulard par des accompagnatrices scolaires.

Les sections participent aux Journées des 25 novembre et 8 mars et se mobilisent au sein de collectifs, elles organisent des actions de sensibilisation comme des projections-débats, des conférences-débats et des expositions.

ÉDUCER AUX DROITS DE L'HOMME ET À LA CITOYENNETÉ

Elles s'adressent également aux enfants et aux jeunes, que ce soit à l'université, comme à Aix-en-Provence, au lycée, comme à Aubagne, au collège, comme à Draguignan ou dans des établissements scolaires allant de la maternelle aux formations professionnelles dans le cadre du concours national des « Ecrits pour la fraternité », comme à Chateaufort, Martigues et Aix.

La section d'Arles a instauré un vrai partenariat avec la librairie Les Grandes largeurs autour du thème du livre *Ce qu'ils font est juste*, sur le travail des bénévoles pour l'accueil des sans-papiers ; avec le musée de la résistance et de la déportation, autour du film *J'ai marché jusqu'à vous* sur les mineurs isolés ; avec l'association Ecoute voir, un débat avec un conteur palestinien, un spectacle sur la paix avec la Libre pensée autour du 11 novembre et les fusillés pour l'exemple.



A l'appel de nombreuses associations italiennes, rassemblement à Vintimille où des délégués régionaux et militantes et militants LDH Paca accompagnent nos amis et amis de Roya Citoyenne pour dénoncer les dénis de droit des personnes migrantes sur la frontière italienne, tant du côté italien que français.

PAYS DE LA LOIRE

Retrouvez les coordonnées des sections
et l'agenda de leurs actions à venir sur :
WWW.LDH-FRANCE.ORG/EN-REGION/

524 ADHÉRENTES
ET ADHÉRENTS



10 SECTIONS :

- Angers
- Laval – Mayenne
- Le Mans
- Mamers
- Fontenay – Luçon – Sud Vendée

- La Roche-sur-Yon
- Les Sables d'Olonne
- Noirmoutier nord ouest Vendée
- Nantes – Pays nantais
- Saint-Nazaire



40 lettres et communiqués
27 conférences-débats
44 appels à manifestation
18 projections-débats

Les militantes et militants ligériens ont réalisé près de deux-cents actions : une cinquantaine de manifestations, autant de communiqués et lettres, une trentaine de débats, une quinzaine de ciné-débats... Nous portons nos valeurs par le biais d'événements culturels (à Nantes, la pièce de théâtre « Porteurs d'espoir ») ou des expositions dans le cadre des 120 ans (Nantes, La Roche-sur-Yon). Nous sommes présents sur les différents forums des associations (Les Sables-d'Olonne, Noirmoutier) et nous communiquons entre autres sur Internet : à noter ici le très complet blog de la section d'Angers.

Suite au mouvement des « gilets jaunes », des grands débats ont été menés pour favoriser la citoyenneté (Nantes, Angers, La Roche-sur-Yon). Ces échanges ont permis de réfléchir à des questions de société : quasiment toutes les sections ont traité de la question de la laïcité, certaines de la bioéthique (au Mans) mais aussi fait connaître aux citoyens leurs droits, sur des questions de vie privée et numérique (Laval), ou sur la vidéosurveillance par exemple.

En contrepied de cet élan démocratique, ce fut une année malheureusement dure du point de vue des violences policières, notamment pendant les manifestations de « gilets jaunes », ou encore pendant la fête de la musique en juin avec la mort de Steve. La réponse citoyenne a été

la création de l'Observatoire nantais des libertés (ONL) et la participation aux marches pour le droit de manifester (Le Mans, Saint-Nazaire, etc.).

Nos sections sont bien évidemment mobilisées sur la question des personnes migrantes. Si des sections tiennent des permanences d'accès aux droits (Angers par exemple), toutes accompagnent des cas individuels. Politiquement, la lutte passe par des collectifs : collectif soutien migrants à Nantes, la LDH du Mans mène le collectif Etats généraux des migrations (EGM) (qui a organisé une session de formation pour près de deux-cents personnes sur le droit des étrangers), Uni-e-s contre l'immigration jetable (Ucij) à Saint-Nazaire, Réseau éducation sans frontières (RESF) à La Roche-sur-Yon. L'interpellation passe par des modes d'actions diverses tels que les cercles de silence.

Comme toujours, la LDH était là pour dénoncer les réponses proposées par les extrêmes droites. Des soirées-débats (Angers) et des décryptages à différentes échelles (nationale avec à Nantes une soirée débat avec Hacène Belmessous, auteur du livre *Les laboratoires de la haine, enquête sur la face cachée du frontisme municipal ou européenne* avec la venue de Jean-Yves Camus au Mans) ont permis par ailleurs d'entrer dans la phase des municipales de 2020. La manifestation nationale du 19 février, contre l'antisémitisme, déclinée et

portée par notre association dans au moins trois villes de la région, a montré l'émotion suscitée par la résurgence des actes racistes.

L'année 2019 a été marquée par la prise en compte de l'interaction entre les droits économiques et sociaux et la nécessité de lutter contre le dérèglement climatique. Nos sections ont été mobilisées, via des collectifs, par les différentes marches pour le climat, liées souvent aux revendications de justice sociale (Printemps social et écologique à la Roche-sur-Yon).

Ainsi, nous nous sommes appropriés le slogan « Fin du monde, fin du mois, même combat ». Nos réflexions partent du terrain, du vécu, du concret, en somme, des droits fondamentaux : diffusion du film *J'veux du soleil* de François Ruffin à Mamers, évocation du sort des aides à domicile ou la question de l'accès aux services publics laïcs de l'éducation, évoqué par la section yonnaise, de l'accès au logement à Nantes... Association généraliste, nous embrassons aussi les problématiques de démocratie dans le monde : intérêt pour la question des droits humains en Chine, solidarité en Pays de la Loire envers le peuple kurde et palestinien. Nous sommes bien dans notre mission de promotion de l'universalité et l'indivisibilité des droits.

Ensuite, la LDH Pays de la Loire a poursuivi ses combats historiques comme pour celui des fusillés pour l'exemple de la Grande Guerre,

et a été présente pour transmettre aux jeunes générations la mémoire de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions (Journée du 10 mai, et conférence sur ce thème à Noirmoutier, hommage aux communards internés au château). La mission d'éducation populaire a été au cœur de nos actions avec, par ailleurs, de multiples interventions en milieu scolaire, et le concours des « Ecrits pour la fraternité » auquel au moins trois sections ont pris part (activité phare aux Sables-d'Olonne).

Enfin, toutes les sections ont poursuivi le combat pour l'égalité et l'effectivité des droits : nos sections ont participé aux marches « Pride » pour dénoncer les discriminations en raison de l'orientation sexuelle, ont communiqué sur les injustices subies par les Gens du voyage (Noirmoutier).

Mais bien évidemment, la LDH en Pays de la Loire s'est emparée avec plus de force encore de la lutte pour l'égalité femmes-hommes : en interne via la création d'un groupe de travail (Angers), via des ciné-débats comme aux Sables-d'Olonne ou à Mamers, via des débats organisés, notamment lors des diverses organisations interassociatives du 8 mars, ou encore en participant aux manifestations du 25 novembre contre les violences faites aux femmes (déplacement de la section de La Roche-sur-Yon à la manifestation parisienne).

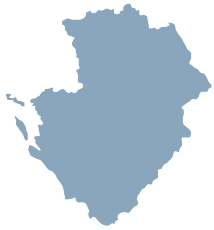
UNE ACTION PARTICULIÈRE... !

Celle menée par la section de Saint-Nazaire. La « Fête de la Peur » s'est déroulée en mars, sur près d'une semaine. La section locale, avec l'aide d'une douzaine d'autres structures, a organisé en 2019 la troisième édition de cet événement culturel regroupant une quinzaine d'activités : exposition des 120 ans de la LDH, ciné-débat, moments conviviaux d'échanges, graffs, lectures, chants, etc. La « Fête de la Peur » a permis à la section de travailler avec des partenaires « inhabituels », et ainsi de toucher un plus large public.

POITOU-CHARENTES

Retrouvez les coordonnées des sections
et l'agenda de leurs actions à venir sur :
WWW.LDH-FRANCE.ORG/EN-REGION/

193 ADHÉRENTES
ET ADHÉRENTS



2 FÉDÉRATIONS :

- Charente-Maritime
- Vienne

8 SECTIONS :

- Angoulême
- Niort
- La Rochelle

- Pays rochefortais
- Pays royannais
- Saintes
- Châtellerauld
- Poitiers



- 3** lettres et communiqués
- 10** conférences-débats
- 11** appels à manifestation
- 3** projections-débats

En 2019 les militantes et militants des sections des départements de Poitou-Charentes se sont mobilisés...

POUR L'ACCÈS AUX DROITS ET LIBERTÉS

En particulier des migrants et tout spécialement des mineurs non accompagnés (MNA), des personnes victimes de réseaux de traite des êtres humains, d'exploitation sexuelle, des personnes détenues, des personnes au prise avec la violence de services publics qui ne les prennent pas en considération, des personnes LGBTI+... et aussi pour soutenir les combats des personnes victimes de régimes politiques répressifs et violents.

POUR FAIRE CONNAÎTRE

- les luttes des femmes, des soignants dans les hôpitaux et maternités publiques abandonnés aux logiques financières et aux bénéfices privés ;
- les discriminations dont sont victimes les personnes en situation de pauvreté, en manque de logement, en logement inadapté, insalubre, les gens du voyage en manque d'aires d'accueil.

POUR DÉVELOPPER LA CITOYENNETÉ POUR LES LIBERTÉS PUBLIQUES

Comme le droit de manifester en sécurité et l'opposition à l'installation de caméras de surveillance dans les lieux publics, de manière bénévole par la mise en œuvre, souvent en réseau, de :

- réunions-débats, projections-débats, expositions, animations en présence de conférencières et conférenciers, d'autrices et auteurs,

de réalisatrices et réalisateurs, d'associations spécialisées. Par exemple, avec les rencontres du livre et du citoyen et le rallye des droits de l'enfant près de Royan ;

- rassemblements, manifestations et marches dans l'espace public – et aussi sur le parvis de l'hôpital de Niort à la rencontre des soignants ;
- rédaction d'ouvrage (histoire de la section de Châtellerauld), publication bimestrielle, pages Facebook, Overblog à La Rochelle ;

- participation à des collectifs : EGM 86, collectif royannais contre le mal logement, l'insalubrité, le manque de logements sociaux, à des associations (détenus, Gens du voyage, maisons de quartier, etc.), à des structures d'accès aux droits comme au point d'accès au droit (Pad) de Saintes ;

- communiqués de presse, contacts avec les médias ;

- ateliers dans les écoles, les collèges, les lycées, les médiathèques ;

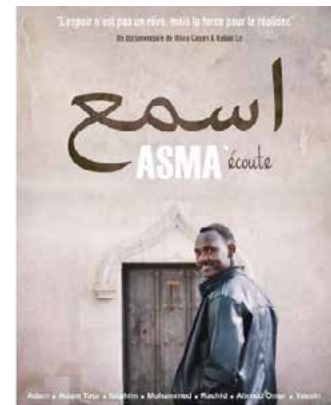
- ateliers et débats en maison d'arrêt à Saintes et à l'occasion des élections européennes ;

- lettres et demandes d'audience aux élus, cette année surtout aux députés et aux sénateurs, et aussi demandes d'audience dans les préfectures sur les thèmes des migrants et des violences policières excessives pendant des manifestations ;

- pétitions en France et en Europe, comme « Stop dublinés ».

LE TOUR DE FRANCE D'ASMA

Le film documentaire d'Olivia Casari et Kalian Lo Asma parle du parcours de sept réfugiés soudanais hébergés à Châtellerauld.



Soutenu par la section de Châtellerauld de la LDH et souvent accompagné par la secrétaire de la section, Dominique Casari, le film a tourné à travers la France, rencontrant à chaque fois un public curieux de mieux connaître la problématique des réfugiés en France.

Plus de trente projections-débats ont été organisées dans toutes les régions, de la Bretagne à l'Occitanie en passant par Paris, le Berry, le Poitou et la Champagne-Ardenne.

MAIS AUSSI...

**CONTRE LES HAINES RACIALES,
ANTISÉMITES ET ISLAMOPHOBES**

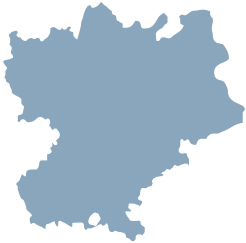
**POUR LA RÉHABILITATION DES SOLDATS
FUSILLÉS POUR L'EXEMPLE PENDANT LA
GUERRE DE 1914-1918**

**POUR LE DROIT À UN ENVIRONNEMENT
DURABLE**

RHÔNE-ALPES

Retrouvez les coordonnées des sections
et l'agenda de leurs actions à venir sur :
WWW.LDH-FRANCE.ORG/EN-REGION/

595 ADHÉRENTES
ET ADHÉRENTS



7 FÉDÉRATIONS :

- Ain
- Drôme
- Haute-Savoie
- Isère
- Loire
- Rhône
- Savoie

25 SECTIONS :

- Bourg-en-Bresse
- Montélimar
- Nyons et Drôme provençale
- Romans

- Valence
- Annecy – Communauté d'Annecy
- Annemasse
- Crolles Grésivaudan
- Grenoble métropole
- Vienne
- Voiron
- Roanne et Roannais
- Saint-Etienne
- Caluire
- Lyon 3^e-6^e
- Lyon 7^e
- Lyon 8^e

- Lyon 9^e Ouest lyonnais
- Lyon centre
- Pierre-Bénite Oullins
- Saint-Fons Feyzin Vénissieux
- Villefranche-sur-Saône
- Villeurbanne Est lyonnais
- Albertville
- Chambéry



22 conférences-débats
35 appels à manifestation

COMITÉ RÉGIONAL DE RHÔNE-ALPES

Les réunions du comité régional, à Lyon, furent l'occasion de revenir sur différents points stratégiques pour la gestion des fédérations et des sections.

LES ACTIONS DES FÉDÉRATIONS ET DES SECTIONS

Au cours de l'année 2019, de nombreuses conférences-débats furent organisées, permettant aux personnes présentes de revenir et d'échanger autour de diverses thématiques relatives aux combats menés par la LDH. Ce fut le cas, par exemple, à Chambéry sur les violences policières, à Vouziers sur les politiques migratoires et la justice des mineurs, à Voiron sur la lutte et la résistance à l'extrême droite, à Oullins et Pierre-Bénite sur le grand débat, ou encore à Grenoble sur les luttes ouvrières, les discriminations et le droit de manifester. Vous en trouverez ci-dessous quelques exemples représentatifs.

Comité régional LDH de Rhône-Alpes

Le 19 janvier 2019 a eu lieu une conférence-débat régionale avec Arié Alimi, avocat de victimes de violences policières et membre du Comité central de la LDH. Au cours de cette conférence, les participants ont pu échanger autour des thématiques telles que l'Etat de droit, le maintien de l'ordre ou encore les libertés.

Section LDH d'Annemasse

Le 30 mars 2019 fut consacré à la liberté de manifester. Ce fut l'occasion, durant toute la matinée, de pouvoir échanger entre les sections de la région autour de leurs pratiques, savoir-faire, actions menées... L'après-midi, la section a accueilli Patrick Canin, membre du Comité central et membre du Bureau national de la LDH, pour une conférence dédiée à la liberté et au droit de manifester, une thématique au cœur des actions de la LDH.

Section LDH de Bourg-en-Bresse

Le 12 octobre 2019, c'est la section de Bourg-en-Bresse qui, dans le cadre du 30^e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant (Cide), a réuni à Bregnier Cordon de multiples responsables et membres d'associations locales. Cette rencontre fut l'occasion de pouvoir échanger sur l'actualité, les expériences, les compétences et ressentis de chacun dans leurs vies associatives. L'après-midi, à la Maison d'Izieu, une conférence-débat s'est déroulée sur le thème des « Enfants victimes d'ici et d'ailleurs », en présence de Françoise Dumont, présidente d'honneur de la LDH.

Section LDH de Saint-Fons Feyzin Vénissieux

Le 25 janvier 2020, la section de Saint-Fons Feyzin Vénissieux, en

présence de Patrick Canin, est revenue sur l'université d'automne de 2019 de la LDH « Ecologie, justice, droits fondamentaux », avant de laisser place à deux conférences sur le thème de la laïcité. Joëlle Bordet et Daniel Boitier, coresponsables du groupe de travail « Laïcité » de la LDH, ont ainsi participé à des conférences sur les thèmes « Jeunes et laïcité » et « Actualités de la laïcité, communautés, République, individus ».

LES PROJETS DE LA LDH EN RHÔNE-ALPES

Le comité régional souhaite à l'avenir se rapprocher des jeunes, notamment des étudiants, afin de dynamiser et élargir ses actions.

La section d'Annecy a exprimé le souhait de mettre en forme l'exposition d'Eric Rosset « Les Roms en image » pour la faire circuler et sensibiliser le plus grand nombre aux discriminations subies par cette communauté.

Enfin, la région souhaite se mobiliser encore d'avantage sur la situation des mineurs non accompagnés (MNA), avec l'organisation d'une réunion régionale pour mutualiser les pratiques, notamment juridiques, des sections sur le territoire.

Adhérer à la LDH

Pour adhérer directement sur Internet, rendez-vous sur www.ldh-france.org/Adherer

